



Université Mohamed Khider de Biskra
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et des Langues étrangères
Filière de Français

MÉMOIRE DE MASTER

Option : Sciences du Langage

Présenté et soutenu par :
Bouzidi Amel

Etude sociolinguistique des prénoms algériens : cas des apprenants du lycée Al Arkam Elmakhzoumi, Bologhine.

Jury :

Mme. Ibabar Amal	MCA	Université Mohamed Khider de Biskra	Rapporteur
Mme. Boumerzoug Chafika	MAA	Université Mohamed Khider de Biskra	Examineur

Année universitaire : 2021-2022

TABLE DES MATIÈRES :

Remerciements

Dédicace

INTRODUCTION01

CHAPITRE I : CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE DE LA RECHERCHE ..07

I.1. Onomastique07

I.1.1. Anthroponymie.....08

I.1.2. Catégories de l'anthroponymie08

I.1.2.1. Nom de famille.....09

I.1.2.2. Prénom09

I.1.2.3. Surnom09

I.1.2.4. Sobriquet09

I.1.2.5. Pseudonyme09

I.2. Nom propre10

I.2.1 critères définitoires du nom propre10

I.2.1.1.Critères formels10

I.2.1.2. Critères syntaxiques11

I.2.1.3. Critères sémantiques12

I.3. Sociolinguistique12

I.3.1. Contact des langues13

I.3.2. Bilinguisme14

I.3.3. Plurilinguisme14

I.4. Situation sociolinguistique de l'Algérie14

I.4.1. Sphère arabophone	14
I.4.2. Sphère berbérophone	14
I.4.3. Sphère des langues étrangères	15
I.5. Représentations sociales.....	15
I.5.1. Représentation sociolinguistique	19
I.5.2. Représentation et attitude.....	20
I.5.3. Stéréotype	21
I.5.4. Préjugé	21
I.6. Aperçu historique du pays.....	22
I.6.1. La période phénicienne	22
I.6.2. La période romaine	22
I.6.3. La période berbère	22
I.6.4. La période coloniale.....	23
I.7. Cadrage méthodologique de l'étude.....	23
I.7.1. Présentation de l'établissement Al Arkam Elmakhzoumi.....	23
I.7.2. Principes et champ d'application de l'enquête par Questionnaire	23
I.7.3. Objectifs du questionnaire	24
I.7.4. Méthode empirique pour l'enquête	24
I.7.5. Elaboration et mise en ligne du questionnaire	25
I.7.6. Présentation de notre questionnaire.....	26
CHAPITRE II : ETUDE SOCIOLINGUISTIQUE DES REPRESENTATIONS VIS-A-	
VIS DES PRENOMS	36
I. Analyse des données du questionnaire	29

II.. Discussion des résultats du questionnaire	37
II.1 responsabilité dans le choix du prénom	37
II.2. Motivations représentationnelles	38
II.2.1. Motivations religieuses.....	39
II.2.2. Motivations esthétiques	41
II.2.3. Motivations identitaires	42
II.2.4. Motivations sociales	43
II.2.5. Motivations culturelles	45
II.2.7. Motivations traditionnelles.....	45
II.3. Prénom et mode	46
II.4. Prénom et dimension psychologique	47
CONCLUSION	50
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	
ANNEXE	
RESUME	

Remerciement

Nous adressons nos sincères remerciements au bon Dieu qui nous a donné la force et la patience afin de réaliser ce modeste travail.

Nous tenons à remercier notre promotrice Mme Ibarar Amal d'abord d'avoir accepté de diriger notre travail ainsi que pour ses sincères efforts et orientations pour la réalisation de notre modeste travail.

Nos remerciements s'adressent également à :

Ceux qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire de près ou de loin.

Je tiens à remercier également tous les enseignants du département de français à l'université de Biskra.

Dédicace

Je tiens tout d'abord à remercier le bon dieu «alhamdulillah »qui m'a donné le courage et la force pour pouvoir surmonter tout ce que j'ai vécu et pour pouvoir continuer jusqu'à ce que travail voie le jour.

*Je dédie ce mémoire à **mes parents**, pour l'amour qu'ils m'ont toujours donné, leurs encouragements et toute l'aide qu'ils m'ont apportée durant mes études.*

Aucun mot, aucune dédicace ne pourrait exprimer mon respect, ma considération, et mon amour pour les sacrifices qu'ils ont consentis pour mon instruction et mon bien-être. Trouvez ici, chère mère et cher père, dans ce modeste travail, le fruit de tant de dévouements et de sacrifices ainsi que l'expression de ma gratitude et de mon profond amour.

*A ma grande sœur **Dr. Amina**, mon bras droit, Je ne te remercierai jamais assez. Nulle dédicace ne pourrait exprimer ma profonde affection et mon immense gratitude pour tous tes encouragements.*

*A ma chère sœur **Ilhem** qui me soutient toujours, qu'Allah t'apporte santé, prospérité et réussite.*

*A mes frères et A mes sœurs : **Taki Eddine, Ahmed, Ali, Insaf et Hadjer**, je vous dédie ce travail tous les sacrifices que vous n'avez cessé de m'apporter tout au long de mes années d'études. Que Dieu vous apporte le bonheur , vous aide à réaliser tous vos vœux et leur offre un avenir plein de succès.*

*A mon fiancé **Anis** qui est toujours là pour moi, qui m'encourage et qui est toujours à mon écoute.*

Enfin, au nouveau membre de la famille, à ma nièce Loudjain, Tu as apporté beaucoup de bonheur à notre famille. Que le bon Dieu te garde ma Louli !

Introduction générale

Présentation du sujet :

Dans toutes les sociétés, l'acte d'attribuer un prénom n'est pas arbitraire. En fait, le 19^e siècle a connu l'émergence d'une nouvelle discipline qui est l'onomastique. Cette dernière prend en charge l'étude des noms propres. Désormais, le nom propre voit le jour et devient un objet d'étude dans les travaux linguistiques sur les différents plans : morphologique, sémantique, syntaxique...etc.

Par ailleurs, l'étude du nom de personnes relève du domaine de l'anthroponymie. Effectivement, l'acte d'attribuer un prénom n'est pas au hasard dans toutes les sociétés du monde. Le prénom constitue une fiche technique et représente l'identité de celui qui le porte au sein de la société. En effet, il représente une entité signifiante chargée d'une valeur symbolique. Il est le résultat des représentations mentales qui révèlent en quelque sorte la configuration socioculturelle des sociétés.

Choix du thème :

Le choix des prénoms des apprenants du lycée Al Arkam Elmakhoumi est très significatif pour nous. En effet, nous voulons toujours savoir tout ce qui concerne la construction et la formation anthroponymique algérienne. En fait, nous avons fait plusieurs lectures et plusieurs recherches et nous avons constaté qu'il n'existe pas de recherche menée pour étudier les prénoms de la commune de Bologhine.

Egalement, la majorité des travaux traite l'aspect morphologique, sémantique, lexicologique et étymologique du prénom. Il n'y a aucune étude qui traite le point de vue sociolinguistique et les représentations qui influencent le choix des prénoms de la commune de Bologhine.

En étant enseignante au lycée Al Arkam Elmakhoumi, nous avons constaté que les prénoms de nos apprenants sont différents et ils reflètent l'image de leurs porteurs. Nous avons remarqué également que les prénoms de nos apprenants sont liés à leurs origines.

Donc, le choix des prénoms de la commune de Bologhine n'est pas au hasard. Vu que nous nous intéressons à l'anthroponymie algérienne, nous voulons mener une étude sur les prénoms de nos apprenants.

Problématique :

Comme l'Algérie est un contexte riche dans lequel coexistent plusieurs langues avec toutes ses variantes. Cette richesse aura un impact sur les différents domaines.

Dans notre étude, nous nous intéressons aux prénoms des apprenants du lycée Al ArkamElmakhzoumi de la commune de Bologhine. A la différence des travaux tenant en considération la dimension linguistique avec toutes ses approches morphosémantiques, notre étude tente d'aller au-delà de l'acte de donner un prénom.

En fait, notre travail tente d'explorer la problématique de l'attribution du prénom aux enfants en vue de reconnaître toutes les représentations mentales et les facteurs qui régissent le processus d'attribution du prénom chez les parents de Bologhine.

Autrement dit, quelles sont les motivations représentationnelles qui influencent le choix des prénoms de la commune de Bologhine ?

Hypothèses :

Afin d'apporter des réponses à notre problématique, nous émettrons les hypothèses suivantes :

- Les parents des apprenants du lycée Al ArkamElmakhzoumi accorderaient une importance aux prénoms qui représentent leur identité.
- Le choix des prénoms des apprenants du lycée Al Arkam Elmakhzoumi serait basé sur plusieurs motivations liées à trois référents à savoir : **la religion**, **l'identité** et **la beauté**.
- Les prénoms pourraient avoir des influences psychologiques sur ceux qui les portent.

Objectifs :

La présente étude a pour objectifs :

- Reconnaître la responsabilité dans l'attribution des prénoms des apprenants du lycée AL ArkamElmakhzoumi.
- Reconnaître L'influence de la langue maternelle sur le choix des prénoms chez les parents de Bologhine.

- Identifier les motivations représentationnelles qui influencent l'attribution du prénom à Bologhine.
- Montrer le rapport et l'influence entre les prénoms et la personnalité de ceux qui le portent.

Corpus :

Nous avons choisi 70 prénoms des apprenants du lycée Al Arkam Elmakhzoumi. Il s'agit des élèves de la 1^{re} année TCST (Tronc commun Sciences et technologie). En vue de reconnaître les motivations représentationnelles qui régissent le choix du prénom, notre corpus comporte 70 réponses des parents des apprenants du lycée Al Arkam Elmakhzoumi.

Démarche et méthodologie :

Sur le plan méthodologique, nous avons préconisé la technique du questionnaire destiné aux parents des apprenants du lycée Al Arkam Elmakhzoumi. En guise de précision, nous avons optimisé notre travail en prenant en compte deux approches méthodologiques importantes dans l'analyse de notre corpus : l'approche quantitative et l'approche qualitative. En fait, c'est la nature de notre étude qui exige cette démarche vu qu'elle fait partie d'un domaine interdisciplinaire incluant deux sciences qui sont l'onomastique et les sciences sociales où il est nécessaire de faire appel à plusieurs approches afin de pouvoir comprendre les différentes représentations mentales des individus.

Par ailleurs, nous avons fait appel à l'approche sociolinguistique pour analyser les représentations des parents vis-à-vis les prénoms. Egalement, la compréhension du processus d'attribution du prénom consiste à traiter des questions faisant partie de la production linguistique. Ces questions sont : qui ?quoi ?où ?quand ?pourquoi ? De ce fait, nous nous sommes appuyée sur la théorie des représentations relative à la construction anthroponymique.

Plan :

Notre travail s'articule autour de deux chapitres :

Le 1^{er} chapitre est consacré au sillage théorique. D'abord, nous tentons de définir quelques concepts de base qui sont en rapport avec notre étude et qui sont les mots clés de notre intitulé. Nous définissons l'onomastique, l'anthroponymie, le nom propres et ses critères définitoires. Ensuite, nous allons donner un aperçu sur la situation sociolinguistique de l'Algérie puis nous donnons des définitions de quelque concept de base en sociolinguistique (représentations, bilinguisme, plurilinguisme et le contact des langues, les attitudes, stéréotype et le préjugé). Ensuite, nous essayons de décrire les influences étrangères sur la construction anthroponymique algérienne. Enfin, nous allons présenter le questionnaire pour mieux expliquer notre démarche.

Le 2^e chapitre est divisé en deux parties. Dans un premier lieu, nous allons procéder à l'analyse des données de notre questionnaire en donnant les résultats sous forme de diagramme. Donc, nous faisons tout d'abord une lecture descriptive des données obtenues. Dans un second lieu, nous allons procéder au traitement et à la discussion de nos résultats. Autrement dit, une lecture interprétative des données du questionnaire a lieu dans la deuxième partie de ce chapitre.

Chapitre I :

**Cadre conceptuel et théorique de la
recherche**

Les noms propres occupent une place importante dans la langue. En effet, il a été marginalisé et tenu à l'écart des études linguistiques. Cependant, cet écartement ne signifie pas le désintéressement des linguistes.

Benveniste, considère que « ce qu'on entend ordinairement par nom propre est une marque conventionnelle d'identification sociale telle qu'elle puisse désigner constamment et de manière unique un individu unique » (Benveniste, 1974, p. 200)

Par ailleurs, la présente étude s'intéresse aux représentations sociales dans le choix du prénom. De ce fait, ce premier chapitre est consacré à la définition des concepts clés théoriques relatifs à notre intitulé et sur lesquels nous allons nous appuyer pour mener à bien notre étude.

Dans un premier lieu, nous définissons l'onomastique ainsi que l'anthroponymie. Vu que notre objet d'étude est le prénom. Bien entendu, Nous définissons la catégorie à laquelle il appartient qui est le nom propre avec tous ses critères définitoires.

Dans un second lieu, nous nous intéressons à traiter le deuxième mot clé de notre intitulé qui la sociolinguistique. Dans ce sillage, nous définissons la sociolinguistique qui constitue l'approche de notre travail avec certains concepts clés liés à cette science à savoir : la situation sociolinguistique du pays, le contact des langues, le bilinguisme et le plurilinguisme. Egalement, nous évoquons la théorie des représentations sociales, sociolinguistiques et les attitudes.

Dans un dernier lieu, nous présentons notre méthode suivie en vu de répondre à notre problématique. Nous présentons le questionnaire avec tous nos objectifs ciblés à travers cet instrument de recherche.

1. Onomastique :

L'étude du nom propre relève d'une science pluridisciplinaire : l'onomastique. Ce terme vient du grec « onomastikos » qui signifie « nom » ou étude des noms propres. (Larousse de la langue française, 1970, p. 1280)

Egalement, L'onomastique est la science qui étudie le nom propre et elle est une branche de lexicologie (Dubois, 1994, p. 335). Elle s'intéresse à « l'étymologie des noms propres à ses formations » (Dauzat, 1980, p. 7) à la morphologie et à la sémantique des noms propres.

Plusieurs chercheurs ont contribué pour développer l'onomastique. Par ailleurs, Albert Dauzet est l'un des fondateurs de l'onomastique. En fait, c'est lui le responsable de la création d'une revue internationale de l'onomastique en 1949 où l'on trouve les méthodes et les formules de la discipline.

L'onomastique comprend plusieurs branches et chacune d'elle s'intéresse à un objet d'étude propre à elle. De manière générale, toutes les branches touchent au nom propre. Cheriguen stipule à ce sujet : « les différentes branches de l'onomastique s'entrecoupent souvent, se rejoignent parfois et se complètent toujours » (Cheriguen, 1994, p.76).

Parmi les branches majeures de l'onomastique, nous citons : la toponymie et l'anthroponymie. En fait, notre présente étude qui concerne le prénom relève de l'anthroponymie.

1.1. Anthroponymie :

Etymologiquement, l'anthroponymie vient du grec « **antrôpos**, homme», « **onoma**, nom».

L'anthroponymie est une discipline faisant partie de la science qui étudie le nom propre. Selon le dictionnaire de J. Dubois: « l'anthroponymie est la partie de l'onomastique qui étudie l'étymologie et histoire des noms propres. » (Dubois, 2002, p. 39) Cette discipline s'intéresse à l'origine et à l'évolution à travers l'histoire des noms désignant des personnes.

En somme, cette science a pour objet d'étude le nom de personne réelle tels que : les acteurs, les historiens...etc., ou imaginaire tels que : les personnages des romans, des séries, des films...etc.

Benramdane affirme que les anthroponymes constituent un repère de mémoire et d'identification. Selon lui, parler de l'anthroponymie algérienne est une chose liée l'identité. (Benramadane, 2012, p :143-159)

1.1.1. Catégories de l'anthroponymie :

À ce propos, Farid Benramdane stipule que « rien n'est en fait plus identificatoire et significatif qu'un prénom ou un nom de famille » (Benramdane, 2005, p. 20). Le prénom et le nom de famille servent à définir l'identité d'un individu.

1.1.1.1. Le nom de famille :

C'est le nom qui se transmet à l'enfant par l'un de ses parents selon des coutumes et des règles propres à chaque société. En fait, nous distinguons le patronyme et le matronyme.

- Le patronyme : signifie le nom du père et il est transmis par lui, c'est le nom de famille que l'on donne à tous « les descendants d'une race et tiré du nom de celui qui en est le père » (Le petit Robert, 2002, p. 2000)

- Le matronyme : il est transmis par la mère, on appelle matronyme un nom de famille formé sur le nom de la mère.

1.1.1.2. Le prénom :

« Nom particulier joint au nom patronymique est servant à distinguer les différentes personnes d'une même famille » (Le Petit Robert, 2002, p. 2052). Le prénom permet de désigner les personnes au sein de la société et constitue une sorte d'identité personnelle de l'individu ce qui permet de le différencier des autres. Ce sont des noms personnels que l'on reçoit à la naissance afin d'identifier et de distinguer les différents individus en complément de son nom de famille

1.1.1.3. Le surnom :

« Nom ajouté ou substitué au nom propre d'une personne ou d'une famille » (Le Petit Larousse Illustré, 1981, p. 972) Donc, c'est une désignation substituée que l'on rajoute au nom ou au prénom d'une personne ou d'une famille qui, en général, reflète les spécificités physiques ou morales de cette appellation.

1.1.1.4. Le sobriquet :

« Surnom donné le plus souvent par dérision » (*Ibid.*937) C'est un surnom familier que l'on donne pour se moquer et qui a un sens péjoratif.

1.1.1.5. Pseudonymes :

Ce sont ceux que l'on se donne soi-même afin de masquer son identité réelle.

2. NOM PROPRE:

Pierre-Henri BILLY définit le nom propre :

Le nom propre est un signe linguistique comme le nom commun, et il relève en cela de la linguistique. Mais le processus de la nomination, la dénomination elle-même et le fonctionnement du nom propre sont liés à bien des facteurs extralinguistiques qui l'ancrent à la réalité et font toute sa particularité.

(Billy, 1993, p. 3)

Nous comprenons donc que le nom propre est considéré comme un signe linguistique. Il s'emploie pour désigner un être humain ou un objet.

Pour Benveniste considère que : « ce qu'on entend ordinairement par le nom propre est une marque conventionnelle d'identification sociale et qu'il puisse désigner constamment et de manière unique un individu unique. » (Benveniste, 1974, p. 200) de ce fait, le nom propre peut se référer à un individu unique et ce signe spécifique est considéré selon Benveniste comme un code social dans une société donnée.

Pour M. Lacheref, le nom propre est doté de signification : « un nom propre équivaut une valeur déterminée, spécifique. » (Lacheref, 2000, p. 151). Nous avons par exemple le prénom « Farah » qui signifie « la joie ».

2.1. Critères définitoires du nom propre :

Nous citons dans cette partie les critères permettant de faire la différence entre le nom propre et le nom commun. Nous définissons les caractéristiques de chaque critère.

2.1.1. Critère formel :

La première caractéristique du nom propre est la majuscule comme le cite M. Grevisse dans le Bon usage: « les noms propres prennent toujours une majuscule ».

La majuscule initiale permet d'identifier le propre et de le distinguer du nom commun comme l'affirme J. Molino : « La majuscule est souvent donnée, surtout dans les grammaires normatives, comme critère définitoire, comme marque spécifique du nom propre ». (Molino, 1989, p. 7)

Par ailleurs, J. Molino démontre que la majuscule au début d'un nom commun permet d'attribuer une propriété du nom propre comme le souligne Jonasson : «le fait d'employer

la majuscule à l'initial de certains noms communs leur transmet, pour ainsi dire par contagion, un ou plusieurs trait(s), caractéristique(s) du nom propre ». (Jonasson, 1994, p. 25), ou bien pour concrétiser une notion arbitraire comme : « la Vie, le Courage, le Bonheur » de même que de donner certaines valeurs à des éléments de la classe dénotée par le nom commun, comme : la Révolution ou l'Indépendance. C'est ce qu'affirme K. Jonasson « il ne s'agit pas de la personnification d'un concept ou de la concrétisation d'une notion abstraite, mais de l'isolement et de la désignation d'un phénomène particulier proéminent, appartenant à la catégorie dénotée par le nom propre » (Jonasson, 1994, p. 25).

2.1.2. Critère syntaxique :

2.1.2.1. L'absence de détermination :

En grammaire, le nom propre se construit sans déterminant contrairement au nom commun. En effet, le nom propre constitue un groupe nominal tout et le nom commun doit être déterminé.

Exemple:

- Amina est intelligente/
- la fille est intelligente.

En s'appuyant sur Le bon Usage Le Grevisse, Nous trouvons des cas où le nom propre est déterminé et ce déterminant fait partie intégrante du nom propre. Dans ce cas là, il s'agit d'un article défini. Nous prenons le cas des pays et des noms de personnes. Certains noms de pays sont accompagnés régulièrement d'un article comme par exemple : la France, l'Italie, les Pays-Bas...

Quant aux noms des personnes, ils ont ce qu'on appelle un déterminant "inhérent" qui peut être totalement attaché comme : Lafontaine ou détaché comme : la Roche. Cet article indéfini est inamovible et fixe. Il n'obéit pas aux règles de combinaison (amalgame). Le nom ne peut être construit avec un déterminant sauf s'il est accompagné d'un adjectif ou un nom commun. (Tebri&Zekri,2017,p.16)

2.1.2.2. L'absence de marque de pluriel :

Le nom propre est invariable. Il ne change pas de genre et de nombre et ne se fléchit pas. Néanmoins, certains cas particuliers permet d'employer la marque du pluriel ; quand il

s'agit des noms des familles : les Dubois vont présenter un spectacle, ou des noms des lieux lorsque le référent désigné est constitué d'une pluralité : les États-Unis, les îles Salomon.

Selon les grammaires de Grevisse, la marque du pluriel doit être portée « aux dynasties (les Bourbons), et aux noms géographiques qui désignent plusieurs réalités (les Amériques, les Gaules). »

2.1.3. Critère sémantique :

Le nom propre est dépourvu de contenu sémantique. Nous pouvons dire qu'il n'a pas d'autres signifiés que lui-même. (Pellegrin, 1949, p. 08) En fait, les noms propres ne peuvent pas entretenir entre eux des relations sémantiques qui structurent l'ensemble du lexique, et ne peuvent pas participer à la monosémie, polysémie, synonymie et antonymie, vu qu'ils sont dépourvus de sens. (Pellegrin, 1949, p. 179) Cela ne signifie guère qu'il n'a pas de sens. Mais sa signification ne peut être expliquée en posant une question sur sa définition par exemple : nous ne pouvons pas dire qu'est-ce qu'un Amine ? Et attendre d'avoir une réponse de la même manière lorsque nous posons la question suivante : qu'est-ce qu'une voiture ?

Le nom propre n'est pas dépourvu de sens de manière absolue. Il est en fait porteur d'information. En fait, son interprétation se repose sur l'extralinguistique, sur les connaissances culturelles et encyclopédiques. Nous prenons les exemples suivants afin d'illustrer ce que nous venons de dire :

- J'ai rencontré deux filles à Alger.
- J'ai rencontré Amina et Ilhem à Alger.

Dans le premier exemple, le nom commun ne fait aucune référence sur l'identité des filles. De plus, il ne permet pas de les identifier. Dans le deuxième exemple, les trois prénoms sont informatifs même si ils sont inconnus.

3. SOCIOLINGUISTIQUE :

La sociolinguistique est une science faisant partie de la linguistique. Elle étudie le rapport existant entre le langage et la société. Autrement dit, elle prend en charge toutes les diversifications linguistiques (parler, dialecte, langue...), dans une société donnée, et les

statuts sociaux. Egalement, elle s'intéresse aux variations et à l'identification de leurs sources principales : ce qu'elle fait à partir de l'observation des différences langagières liées à l'âge, au sexe, à la classe sociale, etc. (www.code.ucl.ac.be/mh/psp)

La problématique de la sociolinguistique concerne des phénomènes très variés. Nous citons : Les fonctions et les usages du langage dans la société, l'analyse du discours, la maîtrise de la langue, les jugements que les communautés linguistiques portent sur leurs langues, la planification et la standardisation linguistiques. (Baylon, 2002, p. 270)

William Labov précise et définit que la sociolinguistique a pour objet d'étude: « la structure et l'évolution du langage au sein du contexte sociale formé par la communauté linguistique » (Labov, 1976, p. 63)

3.1. Contact des langues:

Le contexte algérien est très riche. On assiste à une coexistence de plusieurs langues et de diverses variétés linguistiques ce qui a permis d'avoir une diversité linguistique.

Taleb Ibrahimy a abordé ce point:

Les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe standard et le français, vivent une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes (l'une par la constitutionnalité de son statut de langue officielle, l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique) d'une part, et d'autre part, la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires (Ibrahimy, 1995, p. 22).

Par ailleurs, ce contact qui se manifeste à travers la présence de deux ou de plusieurs langues dans un contexte géographique donné, est la conséquence de plusieurs facteurs et plusieurs raisons qui peuvent être professionnelles ou géographiques où les individus utilisent une langue autre que leur langue maternelle.

J.Dubois affirme à ce sujet :

L'événement concret qui provoque le bilinguisme ou en pose les problèmes. Le contact de langues peut avoir des raisons géographiques : aux limites de deux communautés linguistiques, les individus peuvent être amenés à circuler et à

employer ainsi leur langue maternelle, tantôt celle de la communauté voisine. C'est là, notamment, le contact de langues des pays frontaliers... Mais il y a aussi contact de langues quand un individu, se déplaçant, par exemple, pour des raisons professionnelles, est amené à utiliser à certains moments une langue autre que la sienne. D'une manière générale, les difficultés nées de la coexistence dans une région donnée (ou chez un individu) de deux ou plusieurs langues se résolvent par la commutation ou usage alterné, la substitution ou utilisation exclusive de l'une des langues après élimination de l'autre ou par amalgame, c'est-à-dire l'introduction dans des langues de traits appartenant à l'autre... (Dubois, 1994, p. 115)

3.2. Le bilinguisme :

J.Dubois définit le bilinguisme comme suit: «la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduit à utiliser alternativement, selon les milieux ou les situations, deux langues différentes » (Dubois et al, 1994, p. 66). Le bilinguisme est donc la présence de deux langues pratiquées dans un contexte donné. Cela n'est pas le cas de l'Algérie car nous trouvons la présence de plus de deux langues.

3.3. Plurilinguisme :

Le plurilinguisme se définit à travers la présence de plus de deux langues dans un contexte géographique précis. D'après R. Chaudenson, le plurilinguisme se définit par « la coexistence de plusieurs langues au sein d'un même État » (Chaudenson, 1991, p. 305)

Nous pouvons dire que l'Algérie est un pays plurilingue qui se caractérise par la présence de plusieurs langues à savoir : le berbère, l'arabe, le français et l'anglais.

4. SITUATION SOCILINGUISTIQUE DU PAYS:

L'Algérie, comme un bon nombre de pays dans le monde, présente une variété très riche en matière de multi ou plurilinguisme. Nous pouvons dire que notre pays se caractérise par la coexistence de plusieurs langues et plusieurs variantes linguistiques. En fait, cette richesse est due à différents facteurs tels que contacts de langue comme l'affirme Djaout : « L'Algérie est un pays trilingue. Elle a la chance d'ouvrir sur le monde trois

fenêtre au lieu d'une, de pouvoir s'alimenter à trois cultures au lieu d'une seule. Mais cette chance a été dès le départ confisquée » (Djaout, 1993, p. 38)

En Algérie, le paysage linguistique constitue un plurilinguisme qui s'articule autour de trois sphères : la sphère arabophone, la sphère berbérophone et la sphère des langues étrangères.

4.1. La sphère arabophone :

Elle comporte plusieurs variétés langagières. L'arabe standard, appelé aussi l'arabe classique, est la langue à statut officiel. Elle est utilisée dans les administrations et les écoles à savoir : (l'éducation, l'enseignement, le serment de la mosquée, discours politique, les médias...).

A ce propos M. Benrabah dit : « la langue arabe et l'islam sont inséparable...l'arabe a sa place à part de par le fait qu'elle est la langue du Coran et du prophète » (Benrabah, 1999, p. 156).

L'arabe dialectal qui est la langue maternelle de la majorité des algériens. Elle est utilisée dans le parler quotidien. L'arabe algérien comporte également plusieurs variétés qui sont propres à certaines régions. On distingue : l'arabe algérois, l'arabe oranais, l'arabe constantinois et l'arabe tlemcenien.

4.2. La sphère berbérophone :

C'est la deuxième langue officielle qui été officialisée au même titre que l'arabe dans la constitution de 2016. En fait, la langue berbère ou amazigh est d'usage minoritaire.

Dans ce sens, Chaker.S signale définit les variétés :

En Algérie, la principale région berbérophone est la Kabylie. D'une superficie relativement limitée mais très densément peuplée, la Kabylie compte à elle seule probablement plus de deux tiers des berbérophones algériens. Les autres groupes significatifs berbérophones sont : les Chaouïa de l'Aurès (...), le Mzab (Ghardaïa et les autres villes Ibadhites) (...). Il existe de nombreux autres groupes berbérophones en Algérie, mais il s'agit toujours de petits îlots résiduels, ne dépassant pas – dans les meilleurs des cas – quelques dizaines de milliers de locuteurs : Ouargla, Ngouça, Gourara, sud-Oranais, Djebel Bissa, Chenoua.... (Chaker, 1990, p. 01).

4.3. La sphère des langues étrangères :

Le français est une langue qui occupe une place très importante dans la vie quotidienne et professionnelle chez la majorité des Algériens.

Khoulatale Ibrahimy souligne que :

Bon nombre de locuteurs algériens utilisent le français dans différents domaines et plus précisément dans leur vie quotidienne, cette langue constitue un outil de travail important pour les Algériens que ce soit sur leur lieu de travail, à l'école ou même encore dans la rue, il est évident que cette expansion au français s'est faite ces dernières années grâce aux antennes paraboliques. Cette langue a aussi une fonction importante dans le secteur médiatique comme en témoigne l'essor de la presse francophone. (Ibrahimy, 1998, p. 291).

En Algérie, la langue anglaise était la deuxième langue étrangère enseignée à l'école et à l'université. Aujourd'hui, cette langue s'impose progressivement surtout dans le domaine technologique. La majorité des établissements ont changé leur appellation du français vers l'anglais.

Moore & Brohy notent :

Des Algériens de classe moyenne, qui oscillent entre des affiliations identitaires associées aux revendications berbères, aux exigences de l'arabisation officielle et du français qui porte les stigmates de la colonisation, qualifient l'anglais de variante « neutre », non marquée à leurs yeux ; comme si le choix de l'anglais devenait alors une esquivance, une porte ouverte, pour se définir hors du positionnement identitaire local. (Moore & Brohy, 2013, p. 289)

Quant à l'allemand et à l'espagnol, elles sont réservées à l'enseignement secondaire notamment dans la filière « lettres et langues étrangères ».

5. REPRESENTATIONS SOCIALES:

Le terme de représentation est issu de la psychologie sociale qui s'intéresse à « l'articulation entre le sujet et le social » (AMERIO, 2002, p. 27). En fait, cette notion est devenue transversale et une notion de base dans les sciences humaines et sociales. Le

sociologue Emile Durkheim est le premier qui a énoncé ce concept sociologique sous la dénomination de « représentation collective ». En outre, c'est grâce à lui qu'on a commencé à étudier cette notion de représentation de manière scientifique. A ce propos, Emile Durkheim affirme que : « la vie collective, comme la vie mentale de l'individu est faite de représentation » (Durkheim, 1898, p. 274)

Le terme des représentations sociales est un concept complexe à définir. Plusieurs théoriciens l'ont étudié. Pour cela, nous allons présenter la définition de la notion des « représentations » selon les différents auteurs pour la mieux cerner. Moscovici est l'un des pionniers de la théorie des représentations sociales. C'est lui qui a développé ce concept. Il définit cette notion comme suit : « les représentations sociales sont des univers d'opinions propres à une culture, une classe sociale ou un groupe et relatifs à des objets de l'environnement social. » (Moscovici, 1961, p. 66)

Pour Denise Jodelet (2003, p.52), elles concernent tous les phénomènes qui peuvent agir dans la vie sociale. Ces phénomènes se manifestent dans différents éléments tels que : éléments informatifs, cognitifs, idéologiques, croyances, attitudes, valeurs, opinions, images, etc. En fait, tous ces éléments que nous venons de citer sont, selon Denise Jodelet « organisés sous l'espèce d'un savoir disant quelque chose sur l'état de la réalité. Et c'est cette totalité signifiante qui, en rapport, avec l'action se trouve au centre de l'investigation scientifique. » (Jodelet, 2003, p. 53)

Selon Abric : « Une représentation est toujours représentation de quelque chose pour quelqu'un. » (Abric, 1994, p. 12). Donc, la représentation sociale constitue tout ce que peut l'individu manifester envers quelque chose.

Moliner et Coll définissent la représentation sociale comme « comme un ensemble d'éléments cognitifs (opinions, informations, croyances [et attitudes]) relatifs à un objet social » (Moliner & Coll, 2002, p.13). Nous comprenons donc que la communauté linguistique construit un ensemble de un savoir commun et des productions mentales socialement élaborés et partagés et qui peuvent être influencés par : la science, les mythes, la religion et l'idéologie.

Pour Moliner la représentation sociale est :

Un mode spécifique de connaissance du réel, substituant par un processus d'objectivation, la perception à la connaissance, permettant aux individus de

comprendre et d'interpréter leur environnement afin d'y agir efficacement proposant enfin une vision du monde cohérente parce qu'elle est déformée selon les intentions des acteurs sociaux qui les ont produites.

(Moliner, 1996, p. 26)

En psychologie sociale, les représentations relèvent d'un savoir commun à un groupe d'individus. Nous pourrions dire que, pour nous les algériens, ce savoir commun peut être constitué à travers les périodes historiques importantes par lesquelles est passée l'Algérie. Cela veut dire que tous les événements que nous avons vécus qu'il s'agit d'une histoire personnelle ou de l'histoire nationale peuvent influencer le choix du prénom. Nous rejetons ainsi un prénom parce qu'il évoque un événement dont on ne veut pas se souvenir.

Bouabid Fouad et Habel Meriem Souhila dans leur étude qui s'intitule « L'anthroponymie algérienne entre sens et identité » signalent que :

Pour cela, nos réactions vis-à-vis des prénoms varient en fonction d'une donnée fondamentale, la désirabilité sociale. Tous les prénoms ne sont pas également appréciés, ni rejetés. Tout dépend des stéréotypes qui leur sont attachés et de leur degré d'utilisation. Evidemment, le prénom est un marqueur social. Il permet de deviner un groupe social d'appartenance, et active donc les stéréotypes que l'on associe, consciemment ou non, à ce milieu.

(Bouabid & Habel, 2017, p. 28)

Selon ces définitions, nous pouvons dire que la représentation sociale est la construction d'une réalité commune et propre à un groupe d'individus par rapport à un objet social.

Donc, La théorie des représentations sociales cherche à comprendre le sens que les différents membres de la société donnent aux éléments de leurs entourages par le biais de ces représentations sociales. En d'autres termes, la construction d'une réalité commune à un ensemble social est se fait à partir des connaissances, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique.

Selon Moscovici une représentation sociale comporte trois dimensions :

- Le champ de la représentation : il figure dans le contenu, ce dernier se compose à des éléments cognitifs et affectifs, il correspond à des connaissances organisées par rapport un objet sociale.
- L'information : c'est la disposition des connaissances sur l'objet de la représentation, elle se caractérise par son nombre (elle est nombreuse), sa diversification (diversifiée) et son stéréotypage (stéréotypée).
- L'attitude : elle exprime un positionnement, une orientation générale, positive ou négative par rapport à l'objet de la représentation. (www.psychologie-sociale.com/indexplp=425temid.mai2005)

5.1.Représentations sociolinguistiques :

Le choix du prénom obéit à plusieurs facteurs. En tant qu'entité linguistique, faisant partie des noms propres, le prénom porte une signification et peut être analysé sur le plan morphologique et même syntaxique comme le signale Pierre-Henri Billy : « le nom propre est un signe linguistique comme le nom commun et il relève en cela de la linguistique » (Billy, 1993, p. 3). Ceci veut dire, nous pourrions prendre le prénom et l'étudier comme un signe linguistique et nous nous intéressons aux représentations des individus envers ce dernier. Nous parlerons ainsi des représentations sociolinguistiques car ces prénoms ne présentent pas seulement l'environnement social mais aussi un signe linguistique. Nous aborderons les représentations sociales également vu que les locuteurs développent un ensemble d'attitudes, de sentiment, d'opinions et de jugement à l'égard des langues et donc ils le feront envers les prénoms.

Selon Boyer:

La sociolinguistique est inséparablement des usages sociaux de la /les langues et des représentations de cette/ces langues et de ses / leurs usages sociaux, qui repère à la fois consensus et conflit et tente d'analyser les dynamiques linguistiques et sociales. (Boyer, 2001, p. 90).

Nous comprenons que les représentations sociolinguistiques désignent une classe des représentations sociales.

Pour expliquer le rapport existant entre les représentations sociolinguistiques et les représentations sociales, nous nous appuyons sur les propos de H. Boyer :

Les représentations de la langue ne sont qu'une catégorie de représentations sociales : même si la notion de représentation sociolinguistique, d'un point de vue épistémologique, fonctionne de manière autonome dans certains secteurs des sciences du langage. (Boyer, 1990, p. 102)

Nous déduisons que les représentations sociolinguistiques font parties des représentations sociales.

5.2. Représentations et attitudes :

Le concept de représentation ainsi que celui des attitudes sont empruntés à la psychologie sociale. Le concept d'attitude vient du latin « aptitudo » dans le sens de « manière de se tenir le corps » (Boumedienne, 2002, p. 18). Selon le dictionnaire de sociologie, l'attitude est « une disposition mentale, d'ordre individuel ou collectif, explicative du comportement social » (Akoun & Ansart, 1999, p. 42).

En fait, la notion d'attitude s'emploie en parallèle avec les deux notions « jugement » et « opinion » pour désigner tous les phénomènes ayant un caractère épilinguistique. Cette notion « épilinguistique » concerne tous « les jugements de valeurs que les locuteurs portent sur la langue utilisée et sur les autres langues » (Dubois, 1994, p. 184)

L'attitude se définit comme une manière de penser et de réagir face aux différents membres de la société et aux différents faits sociaux. Ainsi, Katz stipule :

L'attitude est la prédisposition de l'individu à évaluer un symbole d'un objet ou un aspect de son monde d'une manière favorable ou défavorable. L'avis est l'expression verbale d'une attitude, mais les attitudes peuvent aussi être exprimées en comportement non verbal. (://www.institut-numerique.org/chapitre-i-attitudes-et-representations 513f69fce19b1)

En psychologie sociale, l'attitude est relative à l'état d'esprit quant à une valeur ou à une disposition envers un objet social. Bien entendu, cette disposition sous-tend des réponses qui sont « des réactions aux croyances intériorisées vis-à-vis d'un objet, une personne ou un événement et qui permet de situer ces objets sur une échelle de jugement allant de positive à négative, de favorable à défavorable. Par ailleurs, elles peuvent être motivées par des informations objectives, comme elles peuvent s'appuyer sur des préjugés

ou des stéréotypes ».<https://fac.umc.edu.dz/fil/images/coursfran%C3%A7ais/L3/L3%20Ling%20Bendieb.pdf>

Nous dirons que les notions « représentations » et « attitudes » ont une relation étroite. De ce fait, l'attitude constitue une évaluation. Elles peuvent ainsi être positives, neutres ou négatives, conscientes ou inconscientes.

5.3. Stéréotypes :

En fait, Durand le définit les stéréotypes comme :

L'ensemble des faits d'expression ou de pensée qui dans la parole individuelle témoignent d'une soumission à l'opinion dominante ou, à tout le moins, de la socialité dont cette parole individuelle est imprégnée, serait-ce même à l'insu du locuteur (Durand, 2004, p. 36).

Donc, les stéréotypes constituent une image mentale que l'on attribue à un groupe d'individus ou à un individu appartenant à ce groupe. Elles correspondent aux «les caractéristiques descriptives simplifiées par lesquelles nous cherchons à situer autrui ou des groupes d'individus. » (Fischer, 1987). cela veut dire, ce concept est relié aux croyances partagées relatives aux différentes caractéristiques (physiques, moraux ...etc.) que l'on attribue aux autres de façon arbitraire.

5.4. Préjugés :

Selon le dictionnaire le ROBERT, un préjugé : est un jugement porté par avance d'une opinion qu'on se fait d'avance d'après les circonstances, les apparences favorables ou contraintes. Ou opinion généralement reçue ou adopté sans examen.

Les préjugés sont habituellement définis comme des attitudes négatives ou défavorables à l'encontre de certains individus en raison de leur appartenance à un groupe (Brown, 1995). Une tendance relativement générale consiste à expliquer ces préjugés à l'aide de facteurs négatifs

Fischer G.N. définit le préjugé d'un point de vue sociologique: « une attitude de l'individu comportant une dimension évaluative souvent négative, à l'égard des types de personnes ou de groupe, en fonction de sa propre appartenance sociale.» (Fischer, 1987). Les préjugés sont des attitudes ayant des jugements évaluatifs vis-à-vis un groupe social.

Ils constituent ainsi une discrimination défavorable à l'égard des groupes ou des objets qui se sont fondés par des individus d'une communauté. Par ailleurs, ils peuvent être négatifs ou positifs.

6. Aperçu historique du pays :

L'Algérie, depuis toujours, a été le berceau de multiples civilisations qui ont permis de construire une histoire très riche et variée. Nous citons les grandes périodes Historiques qu'a connus l'Algérie :

6.1. La période phénicienne : ce peuple marin a construit « l'empire carthaginois » en l'an 800 avant JC. en fait, les phéniciens sont arrivés au Nord-africain pour des raisons commerciales. Selon Mohammed Elmili, un écrivain et homme politique algérien, ce peuple a vécu de particulièrement à Icosium (Alger), Hippone (Annaba), Rusicade (Skikda), Chullu (Collo), Idjildjili (Jijel), Saldae (Bejaia) etc.

6.2. La période romaine : « Les Romains n'ont stabilisé leur domination qu'entre le milieu du premier siècle et la fin du second après J.C. soit 150 ans » (KEDDACHE, 1982, p. 19). Egalement, ce peuple a succédé et a mis fin à l'empire carthaginois en l'an 146 avant JC. Les romains ont construit : « Thamugadi (Timgad), Choba (Ziama), Cirta (Constantine), Culcul (Djmila)... etc. » (Mahrane, 1990, p : 257,280)

6.3. L'époque berbère : les berbères constituent la plus grande communauté au maghreb. L'Algérie compte environ 10 millions de berbérophones. Majoritairement concentrés en Kabylie (est d'Alger), les Berbères sont aussi présents dans le centre, l'est et le grand sud. En outre, ils sont apparus 3000 ans avant notre ère. à ce sujet, M. Keddache décrit cette époque :

Le royaume berbère était divisé en deux tribus majeures, qui sont : Massissil à l'Ouest et Massil à l'Est. Massissil, qui s'étend de Constantine à l'Est, jusqu'aux frontières des tribus Maures à l'Ouest, a été gouvernée par Siphax en l'an 220 avant JC. Massil, dont la capitale est Cirta, a d'abord été gouvernée par Gaya, après sa mort, Siphax s'en est emparée en 203 avant JC. Ensuite, elle a été récupérée par Massinissa en 202 avant JC, qui réunit les deux tribus en un seul royaume qui s'appellera la Numidie. (Keddache, 1982, p. 28)

Par ailleurs, le peuple Numidien englobe : les Numides, les Berbères et les Amazighs.

Les Berbères, dont la présence est antérieure à l'arabisation et à l'islamisation, se nomment eux-mêmes « Imazighen », pluriel d'« Amazigh », qui signifie « homme libre » dans leur langue, le tamazight. Voici un tour d'horizon.

6.4. Le période coloniale : le colonialisme français a duré plus de 130ans. Tout a commencé en 1827 à cause du coup d'éventail du Dey Hussein d'Alger au consul de France. Cette période s'est terminée en 1962 après 7 ans de guerre de libération. En effet, le colonialisme français a laissé une trace.

7. CADRAGE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE:

7.1. Présentation de l'établissement Al ArkamElmakhzoumi :

Lycée Al Arkam El Makhzoumi est un établissement de cycle secondaire qui se situe au séminaire à Bologhine la wilaya d'Alger. Ce lycée se caractérise par sa localisation et son architecture qui est très spéciale. Il était une cathédrale auparavant et était l'ex « notre Dame D'Afrique »

7.2. Principes et champs d'application de l'enquête par Questionnaire :

L'enquête par questionnaire est un moyen pour qui permet d'interroger un ensemble d'individus qui représente l'échantillon en vue d'obtenir et de collecter des données et des informations sur un sujet d'une population à étudier.

Selon R. Ghiglione et B. Matalon :

Un questionnaire est un instrument rigoureusement standardisé, à la fois dans le texte des questions et dans leur cadre toujours pour assurer la comparabilité des réponses de tous les sujets, il est absolument indispensable que chaque question soit posée à chaque sujet de la même façon, sans adaptation ni explication complémentaire laissées à l'initiative de l'enquêteur.

(Ghiglione &Matalon, 1978, p. 98)

En vue d'une étude quantitative et qualitative, et pour mieux cerner les représentations sociolinguistiques des parents ainsi que les motivations du choix des prénoms des enfants à savoir leurs opinions et leurs attitudes, nous avons opté pour la méthode du questionnaire.

Par ailleurs, il est obligatoire d'administrer le même questionnaire à tous les membres de l'échantillon, et d'assurer la compréhension des questions par tous les sujets.

Selon Calvet :

Pour éviter d'obtenir des réponses ambiguës, il convient d'exprimer une idée et une seule par question, la simplicité dans la formulation des questions est une condition pour que tous les sujets soient en mesure de les comprendre. La clarté des questions exige aussi une syntaxe claire dans leur formulation.
(Calvet, 1996, p. 20)

7.3. Objectifs du questionnaire :

Le questionnaire constitue un instrument de recherche qui a plusieurs objectifs. Ghiglione distingue trois objectifs du questionnaire :

- L'estimation qui consiste à recueillir les données. Lors de cette étape, on ne vise pas d'interpréter ou de comprendre les données obtenues mais plutôt on se contente de les regrouper et collecter.
- La description : on procède à l'analyse et à l'explication des informations obtenues.
- La vérification d'une hypothèse : le questionnaire permet de confirmer ou d'infirmer les hypothèses de l'étude. (Ghiglione, 1987, p. 40)

7.4. Méthode empirique pour l'enquête :

Méthode empirique (non probabiliste) cette méthode appelée aussi pragmatique ou la méthode des quotas. Elle a deux principes :

Repérer la population cible et connaître la répartition de la population mère. Bien entendu, cette répartition doit avoir une corrélation entre les variables et l'objet d'étude « ... entre les caractères étudiés et les critères utilisés comme quotas. » (<https://blog.questio.fr/methode-empirique-des-quotas>). Nous prenons l'exemple suivant : « Si la population étudiée se compose de 45% d'hommes et 55% de femmes et que 100 personnes doivent être interrogées, alors l'échantillon devra comporter 45 hommes et 55 femmes. » <https://blog.questio.fr/methode-empirique-des-quotas>. Effectuer le choix de l'échantillon présentant les caractéristiques relatives aux variables et l'objet d'étude.

La technique qui convient à cette méthode est « la méthode des quotas » appelée aussi « l'échantillonnage par quotas ». Cette méthode se repose sur l'échantillonnage non

aléatoire. Elle permet de s'assurer de la représentativité d'un échantillon en lui introduisant une structure similaire à la population mère. Elle se base sur différents critères : « Il s'agit de construire un échantillon en cherchant à produire les distributions de certaines variables. Donc, Le traitement des variables peut se faire de façon indépendante ou en les reliant. Cela se fait après la constitution des quotas. »

7.5. Elaboration et mise en ligne du questionnaire :

Par sa valeur sociale, le prénom obéit au principe « des biens symboliques produits par les membres de la société dans un contexte donné ». Pour comprendre son adoption, nous faisons appel à des questions essentielles qui s'inscrivent dans le champ de la production linguistique à savoir : "qui? Quoi? Où ? Quand? Et pourquoi ?". Nous nous sommes basée sur cette méthode pour concevoir notre questionnaire. Notre enquête a eu lieu avec les parents des apprenants de la 1^{re} année du lycée Al Arkam El Makhzoumi.

A ce propos, Ahmed Boukous affirme que :

Le questionnaire occupe une position de choix parmi les instruments de recherche mis à contribution par le sociolinguiste, car il permet d'obtenir des données recueillies de façon systématique et se prêtant à une analyse quantitative.

(Boukous, 1999)

De ce fait, Nous avons élaboré un questionnaire comportant onze questions fermées, semi-fermées et ouvertes. Nous avons effectué ce choix dans le but de faciliter notre analyse. Les questions fermées permettent un traitement simple et une analyse immédiate alors que les questions ouvertes donnent la liberté au sujet interrogé et nous permettent, également, de travailler sur les opinions, les attitudes et les représentations. Bien entendu, ce choix nous permet de bien répondre à notre problématique.

Egalement, l'organisation des questions est très importante et implique un rangement « selon un ordre logique et psychologique approprié pour mettre à l'aise le sujet »

(Calvet & Dumont, 1999, p. 22)

Il sera question de faire une analyse quantitative qui consiste à faire un des diagrammes qui renseignent sur tous les chiffres et les pourcentages présentant les données

obtenues à travers le questionnaire. Alors que l'analyse qualitative s'effectuera à travers la description et l'analyse des représentations des sujets en question.

7.6. Présentation de notre questionnaire :

Nous avons élaboré notre questionnaire en utilisant l'application Google Form. Vu que nous travaillons avec nos apprenants des cours à distance en utilisant l'application Google Classroom, nous avons partagé notre questionnaire à travers Google Classroom.

Nous avons consacré la première partie aux données personnelles qui nous permettent de cerner notre public.

Prénom de l'apprenant :.....
Nom :.....
Prénom :.....
Age :.....
Sexe :
<input type="checkbox"/> F
<input type="checkbox"/> M

Vu que ce questionnaire est destiné aux parents de nos apprenants du lycée Al Arkam Elmakhzoumi, nous avons élaboré cette partie comportant : le nom de l'apprenant, nom et prénom du parent, âge, sexe et la profession.

Les onze questions de notre questionnaire ciblent des objectifs précis qui répondent à leur tour à notre problématique. Nous avons élaboré trois questions fermées dont la réponse doit être précise soit positive ou négative. Donc, les réponses sont par « oui » ou « non ».

1. estimez-vous que la langue maternelle a une influence sur le choix du prénom de votre enfant ?
<input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> non
2. selon le prénom peut-il avoir une influence sur la personnalité des individus ?
<input type="checkbox"/> oui

- non
- 3. connaissez-vous la signification du prénom de votre enfant ?
- oui
- non

Quant aux questions semi-fermées, les réponses proposées sont reliées à notre objet d'étude ainsi qu'à son contexte. Cela concerne l'origine linguistique des prénoms, leur forme et leur rapport avec l'identité.

- 4. quelle importance accordez-vous pour effectuer le choix du prénom ?
 - à sa signification
 - à son origine
- 5. préférez-vous des prénoms modernes ou des prénoms anciens ?
 - Appellations modernes
 - Appellations anciennes
- 6. les prénoms Algériens ont des origines différentes. Choisissez celle que vous préférez
 - berbère
 - arabe
 - latin
 - grec
- 7. préférez-vous des prénoms composés ou des prénoms simples ?
 - prénoms simples
 - prénoms composés
- 8. les prénoms représentent-ils une identité ou ce n'est qu'une simple désignation ?
 - juste une appellation
 - représente une identité
- 9. Quelle est votre langue maternelle ?
 - Berbère
 - Arabe
- 10. Qui a choisi le prénom de votre enfant ?
 - Vous
 - Votre conjoint(e)
 - Autre personne (précisez qui) :

Egalement, nous avons des questions ouvertes où nous laissons la liberté aux parents afin de donner leurs opinions vu que les réponses ne sont pas proposées. Cela nous permettra de classer leurs réponses par thème. C'est le cas de la question suivante :

- 1. Pourquoi avez-vous choisi ce prénom ?

.....

CONCLUSION PARTIELLE :

Le nom propre devient un objet d'étude de plusieurs sciences. Notamment, il occupe une place primordiale dans la vie personnelle des individus dans le sens où il le désigne, l'identifie et l'accompagne durant toute sa vie.

Le nom propre a plusieurs caractéristiques selon les linguistes. Parmi ces spécificités, l'intraductibilité car il n'a pas de valeur sémantique l'affirme Saussure. Cependant, les précurseurs de l'onomastique, qui a vu le jour avec les travaux d'Albert Dauzet en XXème siècle, contestent cela et considèrent le nom propre comme un signe doté de sens et chargé de signification.

Par ailleurs, le nom propre est pris en charge en sociolinguistique. En outre, la théorie des représentations sociales explique cette réalité commune à un groupe d'individus par rapport à un objet social. Donc, toutes les représentations faites sur le nom propre nous permettent de reconnaître l'identité, la religion, la culture et la société.

Pour conclure, ce chapitre constitue un aperçu général des théories et des concepts lié à notre étude. Notre analyse en deuxième chapitre s'appuie sur toutes les notions que nous avons évoquées dans ce présent chapitre.

Chapitre II :

Etude sociolinguistiques des représentations vis-à-vis des prénoms

Dans ce deuxième chapitre, nous procédons à l'analyse de notre corpus en vue d'apporter une réponse à notre problématique. Dans notre enquête, nous avons choisi d'interroger par le biais d'un questionnaire 70 parents de nos apprenants du lycée Al Arkam Elmakhzoumi, situé dans la commune de Bologhine, afin de comprendre et de connaître les motivations représentationnelles du choix des prénoms de leurs enfants car c'est eux les responsables de ce processus attribution du prénom.

Notre questionnaire cible trois objectifs majeurs qui traitent et répondent à notre problématique. Ces objectifs sont :

- Reconnaître les personnes intervenant dans le processus d'attribution du prénom chez les parents de Bologhine.
- Identifier les représentations motivationnelles dans le choix des prénoms chez les parents de nos apprenants.
- Montrer le rapport et l'influence entre les prénoms et la personnalité de ceux qui le portent.

Pour la distribution de notre questionnaire, nos apprenants du lycée Al Arkam Elmakhzoumi sont réceptifs, nous travaillons avec eux certains enseignements à distance en utilisant l'application Google Classroom. Donc, nous avons utilisé cette plateforme pour la mise en ligne du questionnaire. Nous avons reçu 60 réponses de l'effectif global. Nous avons 10 apprenants qui n'avaient pas les moyens pour se connecter à l'application. Nous avons distribué 10 questionnaires en version papier pour les donner au dix apprenants qui restent. Pour les réponses de nos enquêtés, nous avons obtenus certaines réponses en arabe et d'autres avec des fautes de langue. De ce fait, nous avons traduits celles qui sont en arabe et nous avons également corrigé les fautes de langues de nos enquêtés.

Dans ce chapitre, nous allons d'abord analyser les données recueillies de toutes les questions de notre questionnaire (**annexe n°01**). Nous allons également décrire et présenter le nombre et le pourcentage des réponses obtenus pour chaque question. Ensuite, nous allons procéder à l'interprétation et la discussion des données obtenues.

I. ANALYSE DES DONNÉES DU QUESTIONNAIRE :

1. Question n°1 : qui a choisi le prénom de votre enfant ?

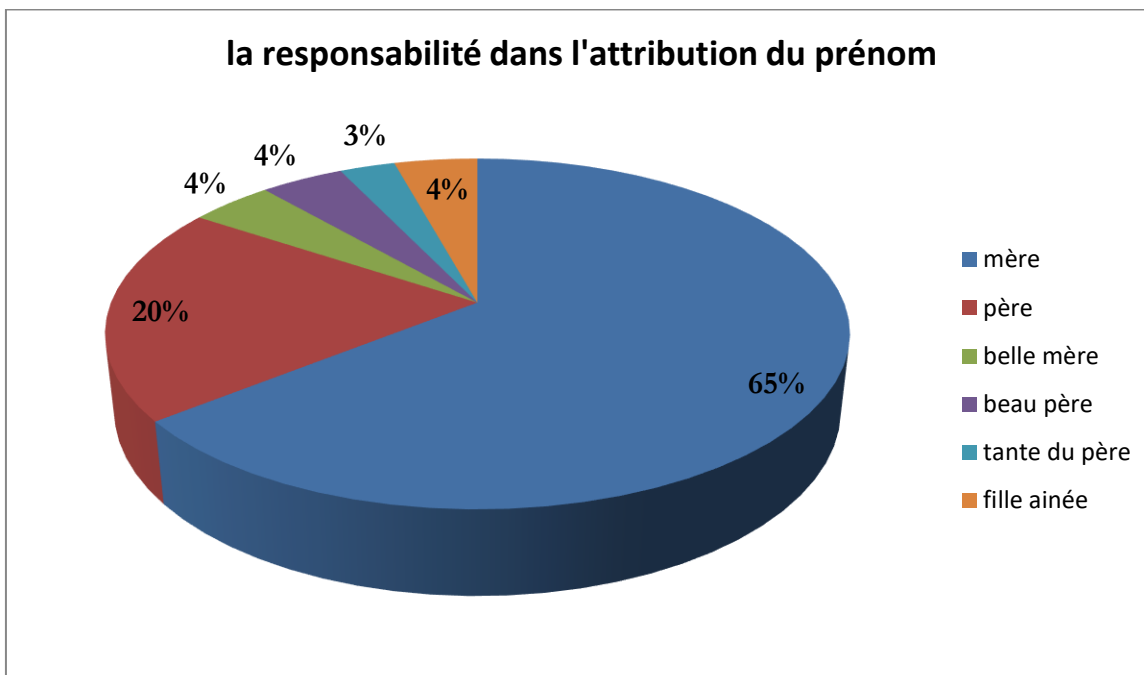


Figure n°1 : la responsabilité dans l'attribution du prénom

La figure n°01 représente les taux de réponses concernant la responsabilité dans le processus d'attribution des prénoms. Autrement dit, le diagramme montre les réponses de la question « qui a choisi le prénom de votre enfant ? ».

Nous remarquons que la responsabilité du choix du prénom des apprenants du lycée Al Arkam Elmakhzoumi est entre les mains de la maman avec le taux de réponse le plus élevé qui représente 65 % de l'effectif global. Quant aux prénoms choisis par le père, ils représentent un taux de 20%. Egalement, nous remarquons que les membres de la famille de la commune de Bologhine n'interviennent pas beaucoup dans l'attribution du prénom aux enfants. Nous constatons cela à travers un taux de réponse réduit par rapport à l'effectif global de nos enquêtés 15%. Pour plus de précision, la figure ci-dessus identifie les membres de famille intervenant dans le choix du prénom. A travers les réponses de nos enquêtés, nous remarquons l'intervention des grands-parents dans le choix du prénom avec un taux de 4% pour chacun des deux (grand-mère et le grand-père). Ensuite, nous avons la fille ainée qui contribue dans le choix du prénom des enfants avec un taux de réponse 4% suivants. Finalement, nous avons

trouvons un taux de 3% qui représente le pourcentage des réponses indiquant que le choix du prénom revient à la tante du père.

2. Question n°02 : pourquoi avez-vous choisi ce prénom ?

Par cette question, nous visons d'identifier les motivations représentationnelles des parents dans le choix des prénoms. Nous supposons que le choix du prénom est influencé par un ensemble de facteurs (représentations) dont la base de formation fait partie de plusieurs domaines de références.

Comme nous avons indiqué dans la partie théorique nous avons procédé pour cette question à l'analyse de contenu classique. Cette méthode est appliquée pour l'analyse des interviews vu qu'elles contiennent des questions des questions ouvertes. De ce faire, nous allons appliquer cette méthode sur cette question ouverte de notre questionnaire.

En fait, cette méthode consiste à regrouper les résultats ou les réponses par thème en vue d'éviter la répétition fréquentielle des thèmes ; c'est ce qu'on appelle l'analyse thématique.

Nous supposons par cette question que le fait d'attribuer un prénom obéit à un ensemble de facteurs dont les sources de constructions sont liées à plusieurs domaines de références.

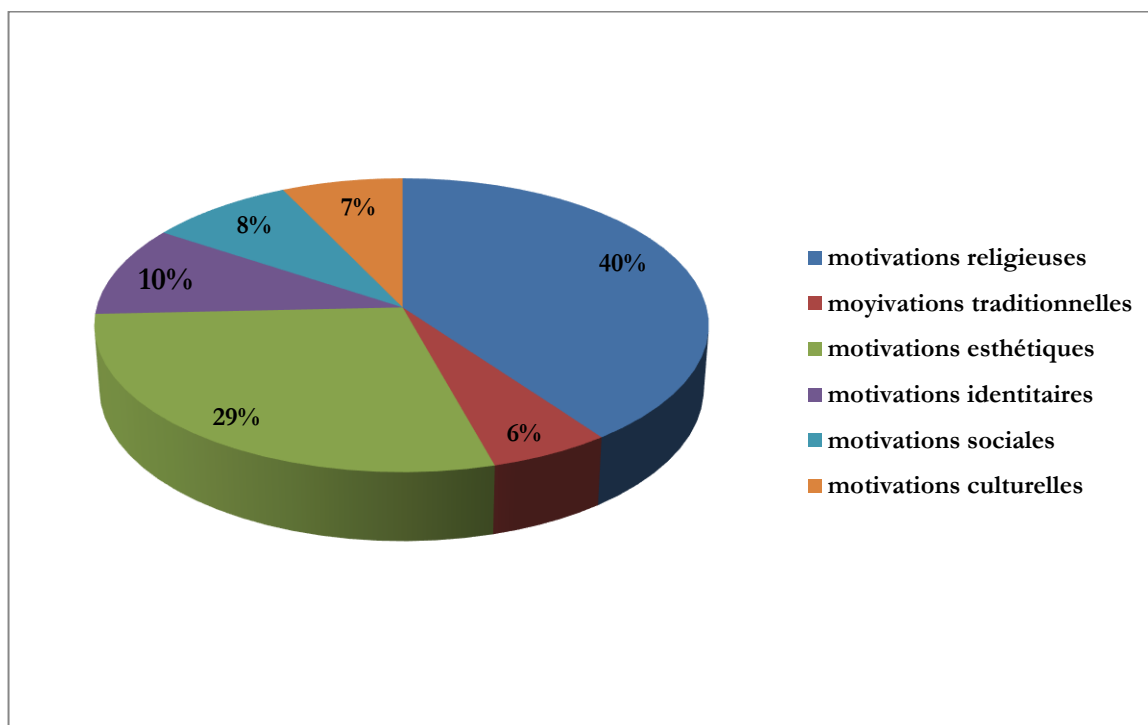


Figure n°2 : les motivations représentationnelles dans le choix des prénoms

La figure n°2 résume les résultats obtenus et représente les six motivations représentationnelles décelées à travers notre étude.

L'analyse des données obtenues révèle l'existence de six motivations représentationnelles dans le choix du prénom chez les parents de Bologhine.

D'abord, nous remarquons que les motivations religieuses déterminent le choix de la majorité des parents de la commune de Bologhine avec le taux de réponse le plus élevé 43% qui représente presque la moitié de l'effectif global. Ensuite, le dépouillement de notre corpus nous montre les motivations esthétiques et de beauté occupe la deuxième place avec un taux de 29%. Les réponses ayant rapport avec le référent identitaire représentent un indice de 10%. Quant aux représentations sociales, elles représentent 8% de l'effectif global. Nous constatons que la quatrième position est conférée exclusivement au référent culturel qui représente un taux réduit 7%. Enfin, La dernière position renvoie aux motivations traditionnelles avec un indice 6% qui est proche de celui du référent culturel.

2.1. Motivations religieuses :

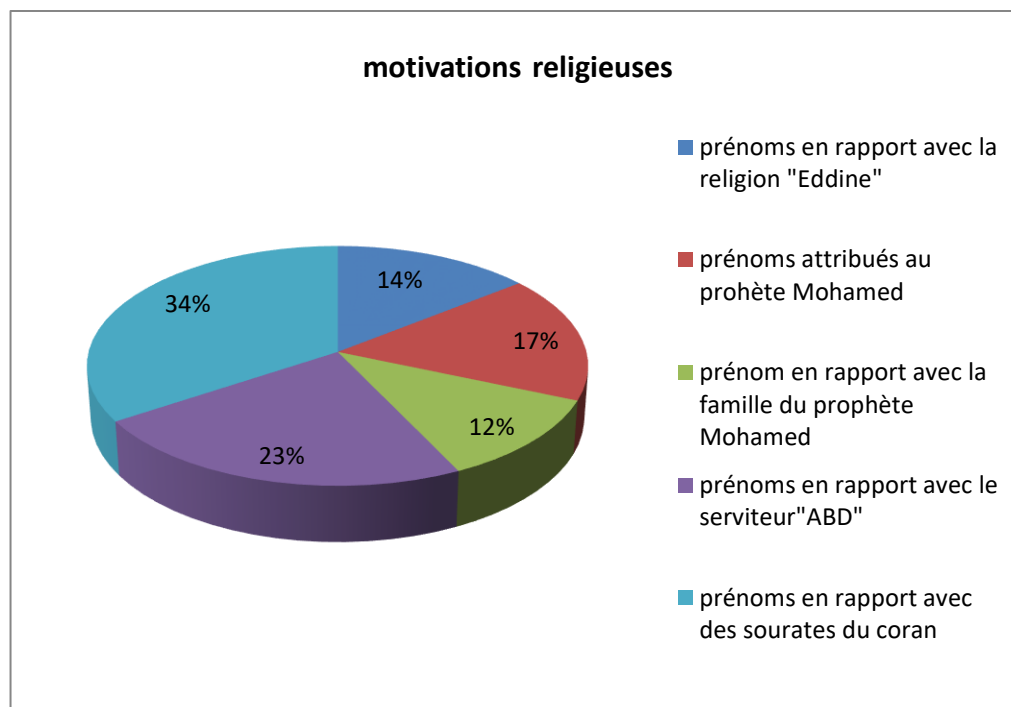


Figure n°3 : motivations religieuses

Nous avons constaté à travers les résultats obtenus que pour les motivations religieuses les réponses varient. La figure ci-dessus dévoile que la majorité des parents de Bologhine

choisissent des prénoms qui se trouvent dans le noble coran avec le taux de réponse le plus élevé 34%. Notre étude montre que certains de nos enquêtés, qui représentent un taux de 23%, attribuent des prénoms qui sont en rapport avec les attributs de Dieu. En plus, les prénoms attribués au prophète Mohamed représente la raison de choix de 17% de nos informateurs. Egalement, nous avons trouvé à travers nos données regroupées que 14% des parents interrogés préfèrent attribuer des prénoms accompagnés du lexème « Eddine » car, selon eux, ca représente notre religion. Enfin, 12% des parents de nos apprenants recourent aux prénoms ayant un rapport avec la famille du prophète Mohamed.

3. Question n°3 : «estimez-vous que la langue maternelle a une influence sur le choix du prénom de votre enfant ? »

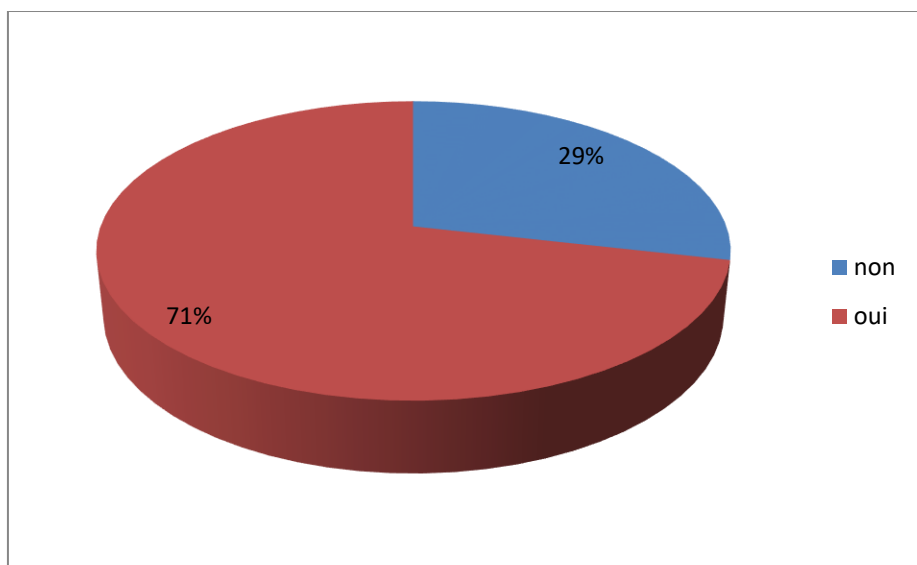


Figure n°4 : l'influence de la langue maternelle sur le choix des prénoms

D'après les réponses obtenues, nous remarquons que les parents de la commune de Bologhine qui disent que la langue maternelle a une influence sur le choix du prénom des enfants représentent un taux qui dépasse la moitié de l'effectif global 71%, et ceux qui disent que la langue maternelle n'a pas d'influence sur le choix du prénom constitue un pourcentage réduit par rapport à l'effectif global de nos informateurs 29%.

4. Question n°3 : «Quelle est votre langue maternelle ? »

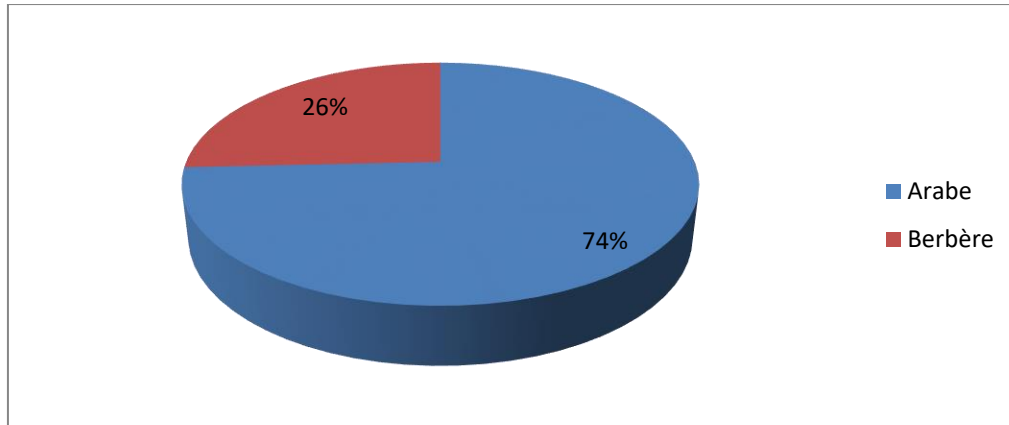


Figure n°5 : la langue maternelle des parents de Bologhine

La figure n°5 montre que la langue maternelle de la majorité de nos enquêtés est l'arabe avec un taux qui dépasse la moitié de l'effectif global 74%. Quant au reste qui représente un taux de 26%, leur langue maternelle est le berbère.

Par ailleurs, le dépouillement de nos résultats obtenus (les deux figures n°3 et n°4) révèle que la majorité des parents de Bologhine estiment que la langue maternelle influence le processus d'attribution du prénom. Par conséquent, la majorité attribue des prénoms arabes afin de préserver leur identité et leur origine.

5. Question n°4 : « les prénoms Algériens ont des origines différentes. Choisissez celle que vous préférez.

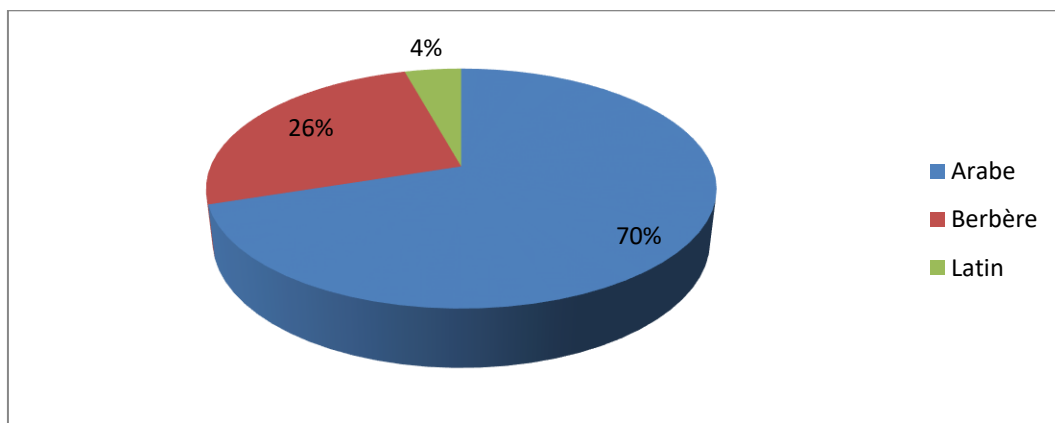


Figure n°6 : les origines linguistiques préférées des prénoms.

La figure n°6 représente les origines linguistiques préférées pour les parents de la commune de Bologhine. En fait, l'analyse de notre corpus révèle que la majorité de nos

enquêtés optent pour les prénoms ayant une origine linguistique arabe, soit l'indice 70% qui est un taux très élevé. Ensuite, l'origine berbère occupe la deuxième place dans le choix du prénom avec un taux de 26%. En dernière position, nous remarquons un nombre restreint des parents qui préfèrent des prénoms ayant une origine linguistique latine avec un taux 4%.

6. Question n°5 : préférez-vous des prénoms composés ou des prénoms simples ?

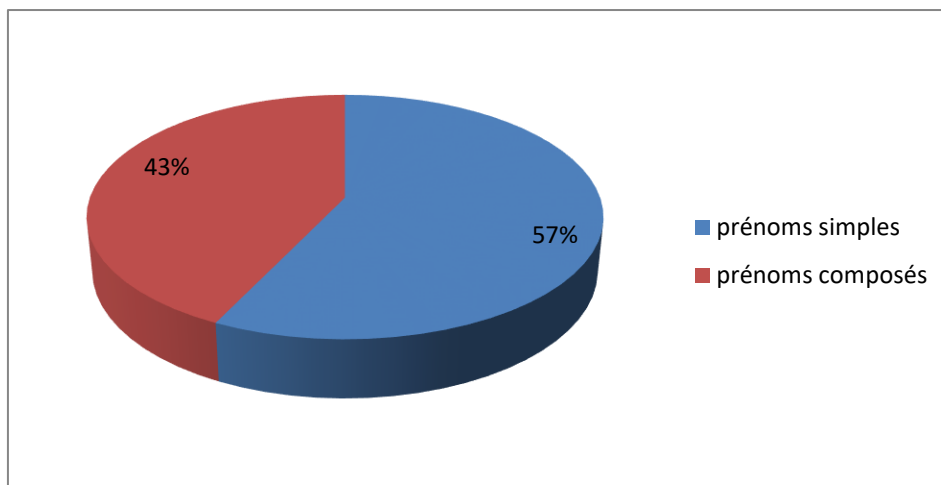


Figure n°7 : la forme des prénoms de la commune de Bologhine

L'analyse des données obtenues nous montre que 57% des parents de Bologhine préfèrent attribuer des prénoms simples à leurs enfants. Or, 43% de l'effectif global choisissent des prénoms simples pour leurs enfants.

Question n°6: les prénoms représentent-ils une identité ou ce n'est qu'une simple nomination ?

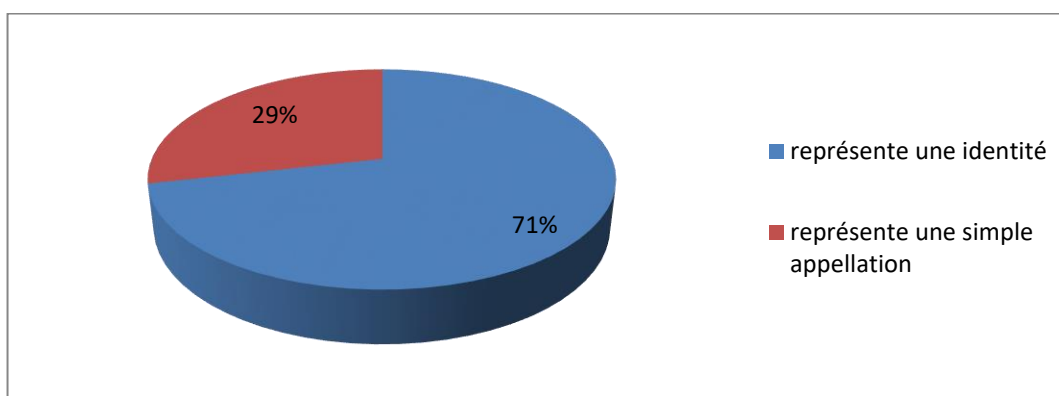


Figure n°8 : la représentation du prénom chez les parents de la commune de Bologhine

L'analyse des nos données obtenues qui se présentent dans la figure n°8, nous révèle que le prénom représente l'identité de celui qui le porte chez 71% des parents de Bologhine. Or, un

indice réduit des parents 29% qui estiment que le prénom ne représente qu'une simple appellation. En vérifiant les réponses, nous avons constaté que ceux qui estiment que la langue maternelle influence le choix du prénom, sont les mêmes qui déclarent que le prénom représente une identité.

7. Question n°7 : selon vous, le prénom peut-il avoir une influence sur la personnalité des individus ?

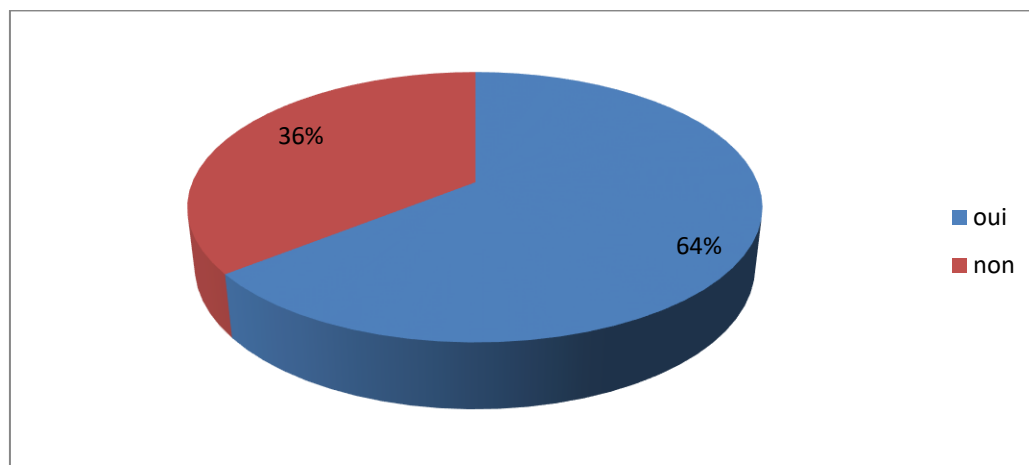


Figure n°9 : l'influence des prénoms sur la personnalité des personnes

Selon les réponses des parents de la commune de Bologhine, nous constatons qu'un nombre qui dépasse la moitié de l'effectif global de nos enquêtés pensent que les prénoms peuvent avoir des incidences psychologiques sur leurs porteurs et qu'il est d'une importance cruciale sur le plan psychologique avec un taux de réponse 64% comme le montre la figure n°9. Or, 36% des parents interrogés admettent que le prénom n'a pas d'impact sur la personnalité de ses porteurs.

8. Question n°8 : quelle importance accordez-vous pour effectuer le choix du prénom ?

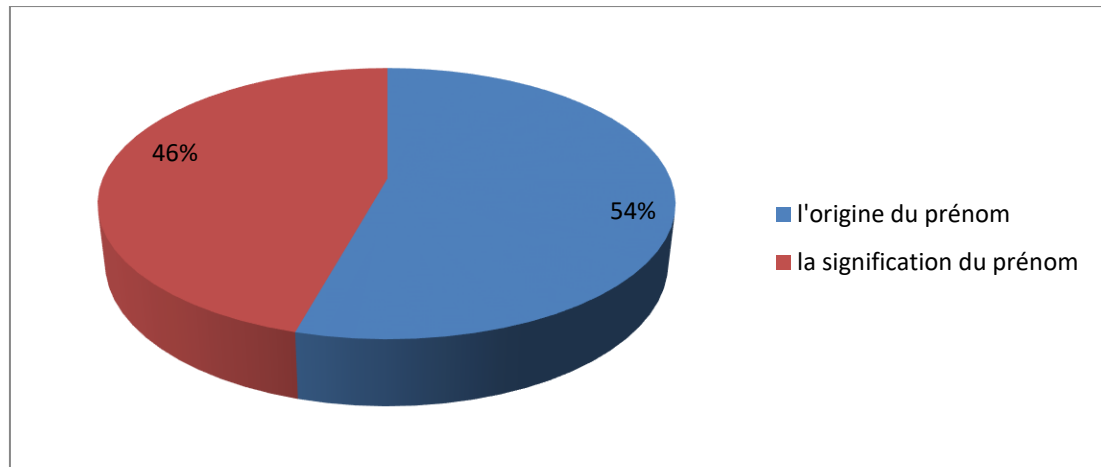


Figure n°10 : l'importance de la signification et de l'origine dans le choix du prénom

La figure n°10 ci-dessus montre que la majorité qui représente 54% des parents interrogés de Bologhine affirment qu'ils accordent une importance à l'origine pour effectuer le choix du prénom. En fait, ce sont les mêmes parents qui pensent que la langue maternelle influence l'attribution du prénom et ceux qui préfèrent également choisir des prénoms ayant une origine linguistique arabe. Quant au 46% de nos enquêtés, ils s'intéressent à l'aspect sémantique dans le choix du prénom.

9. Question n°9 : préférez-vous des prénoms modernes ou des prénoms anciens ?

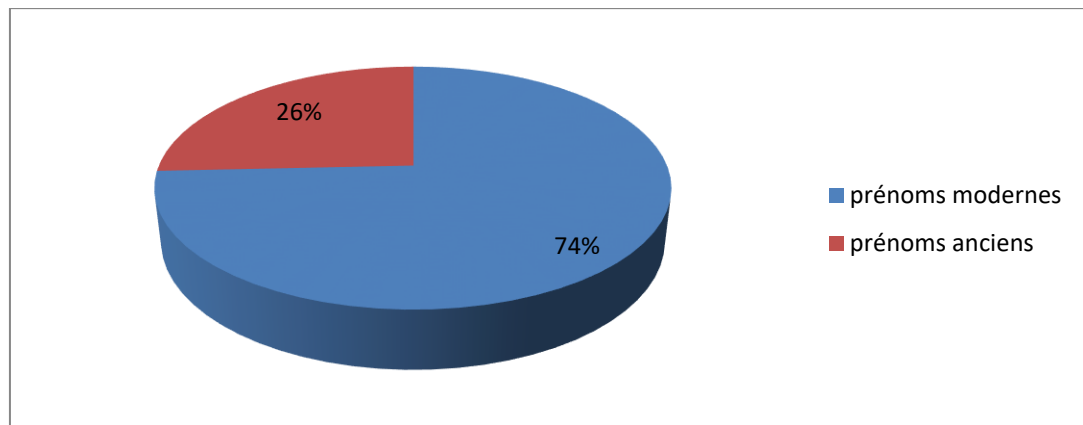


Figure n°11 : la préférence des parents concernant les appellations modernes et les appellations anciennes

L'analyse des données recueillies dévoile que les parents de Bologhine recourent aux prénoms modernes. En fait, la figure n°11 révèle que 74% choisissent des prénoms modernes

pour leurs enfants, tandis que 26% préfèrent des anciennes appellations ayant un rapport avec leurs origines, leur identité...etc.

10. Question n°11 : connaissez-vous la signification du prénom de votre enfant ?

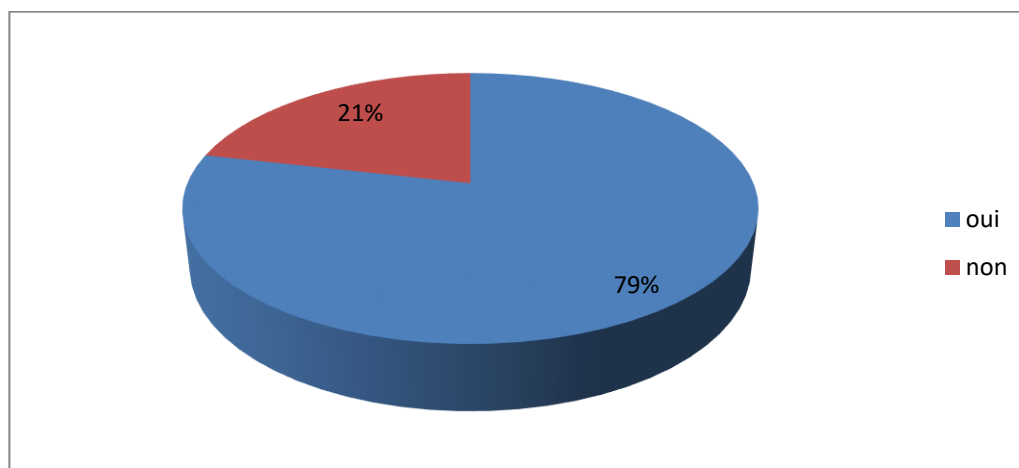


Figure n°12 : la signification des prénoms

Nos résultats obtenus montrent que 79% des parents attribuent des prénoms dont ils connaissent la signification. Bien entendu, en vérifiant les réponses nous avons remarqué que ce sont les mêmes parents qui accordent une importance à la signification pour choisir un prénom. Or, seulement 21% parents qui ne connaissent pas la signification du prénom de leurs enfants.

II. DISCUSSION DES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE :

1. Responsabilité dans le choix du prénom :

A la question « Qui a choisi le prénom de votre enfant ? » notre objectif est de reconnaître la responsabilité des parents ainsi que les membres de la famille dans l'attribution du prénom aux enfants.

Les données obtenues confirment que le couple est le seul responsable de l'attribution des prénoms aux enfants de la commune de Bologhine. En fait, notre lecture descriptive des résultats et des taux nous révèle que les membres de la famille n'ont pas de rôle dans le processus d'attribution du prénom. Bien entendu, cela nous permet de comprendre que les mécanismes des constructions anthroponymiques chez certaines familles de Bologhine aujourd'hui reviennent directement aux parents, et que cette construction ne suit pas l'ordre familial traditionnellement établi qui exige que les grands-parents ou n'importe quel membre

impose son « imaginaire anthroponymique » (Bennacer, 2020, p. 3). Les parents sont, désormais, les responsables à effectuer le choix du prénom de leur enfant.

A ce propos Khayat-Bennai affirme que :

Parmi toutes les personnes susceptibles d'attribuer un prénom à un bébé, c'est en général le père ou la mère, ou les deux conjointement, qui, après beaucoup de recherches et d'hésitations, finissent par assumer ce choix. Parfois le prénom s'impose aussi promptement qu'impérieusement. (Khayat-Bennai, 1996, p. 15)

Cette étude nous révèle que la configuration traditionnelle est totalement différente à celle d'aujourd'hui chez certains parents de Bologhine. Elle ne suit pas l'ordre traditionnellement établi qui exige l'intervention des grands-parents dans le choix des prénoms.

Baptiste Coulmont affirme que :

A la fin du 19ème siècle et au début du 20ème, c'est le parrain qui donnait systématiquement le prénom à son enfant. Et comme le parrain était souvent un grand-parents, l'enfant portait souvent son prénom. Ensuite, les parents ont voulu s'autonomiser et cela explique cette quête de la nouveauté. (Baptiste, 2011, p. 134)

Par ailleurs, l'interprétation des résultats obtenus nous montre le rôle majeur de la catégorie féminine dans le choix du prénom. Cela est décelé à travers le taux très élevé qui représente 65% de l'indice global. Evidemment, cet indice est très significatif. Il indique que les mécanismes de construction anthroponymiques ont changé et que, selon Bennacer Mahmoud : « la domination symbolique qui s'exerce dans les relations conjugales » (Bennacer, 2020, p. 271) a changé. Ainsi, chez certaines familles de Bologhine, le prénom se construit par le pouvoir exercé des mères sur les pères. Nous avons déduit cela à travers le pourcentage des réponses indiquant que le choix est effectué par le père 20%. De ce fait, nous pouvons dire que les relations sociales relatives au genre ont changé. Or, dans la tradition familiale algérienne le choix du prénom s'effectue dans une logique de pouvoir exercé par l'homme sur la femme.

2. Motivations représentationnelles des parents :

Par cette question « Pourquoi avez-vous choisi le prénom de votre enfant ? », nous visons d'identifier les motivations représentationnelles des parents dans le choix des prénoms.

Nous nous sommes basée sur les travaux de Chérif Sini qui s'intitule « Le prénom en Algérie : un enjeu identitaire et idéologique » pour pouvoir classer et regrouper les réponses. Notre étude nous montre un ensemble de représentations mentales qui régissent le choix du prénom chez nos enquêtés.

A ce propos, Chérif Sini évoque les facteurs qui pourraient influencer le choix des prénoms :

À révéler que ces prénoms, en plus de leur fonction de désignateurs sociaux et anthropologiques, se présenteraient aussi sous forme de condensés de l'histoire et des formes de croyance individuelle ou collective du groupe auquel appartient le porteur et/ou celui qui l'attribue, d'un côté, et de réservoir d'indices constitutifs de cadres de références sociologiques et idéologiques. (Sini, 2003, p. 45).

L'analyse de nos données recueillies nous révèle l'influence de certaines représentations mentales liées à des domaines différents. En effet, le prénom devient une forme langagière dans laquelle nos enquêtés expriment les croyances et les convictions qui font parties de leurs vies quotidiennes.

2.1 Motivations religieuses :

L'importance accordée à la religion est très significative vu qu'elle représente le taux le plus élevé 47% de l'effectif global. En fait, les données obtenues nous permettent de déceler les représentations religieuses et leurs influences dans la construction anthroponymique. Le référent religieux influence et conditionne le choix des prénoms chez les parents de Bologhine. Egalement, les réponses ci-dessous mettent en évidence l'influence des représentations religieuses dans l'attribution des prénoms chez la majorité de nos enquêtés :

Extrait1 : « Nous avons été inspirés par ce nom du célèbre imam: Ibn Sirin »

Extrait2 : « Pour une cause simple c'est le prénom de la deuxième du Calife Omar Ibn al-khattab la femme de Mohamet (que le salut soit sur lui)

Extrait3 : « car c'est Mohamed notre prophète »

Extrait4 : « Hadjer ; c'est le nom de la femme du prophète »

En effet, nous remarquons que l'imaginaire anthroponymique de certains parents est influencé par la religion. Ce taux donne à réfléchir sur l'influence et le pouvoir de la religion dans la construction sociale et les représentations sociales.

Ces réponses recueillies indiquent que la formation anthroponymique est liée à la religion, et que les parents introduisent le référent religieux afin de réserver notre identité musulmane. Également, nous constatons à travers la réponse de nos informateurs la fierté de leur appartenance à l'Islam. Autrement dit, le recours à la religion dans la construction sociale leurs permet de s'identifier par rapport aux différents membres de la société.

Par ailleurs, le recours de certains parents de Bologhine aux prénoms qui se trouvent dans le coran les sourates. Nous exposons les réponses de nos enquêtés :

Extrait5 : « Anfal ; sourate el Anfal »

Extrait6 : « Merieme ; sourate Merieme et c'est Marie la vierge. ».

Extrait7 : « yacine ; c'est sourate yacine. J'aime beaucoup »

Extrait8 : « Aya ; ça fait partie de notre religion. Aya signifie « verset » dans le coran »

Ces prénoms sont tirés des en-têtes du coran. Les prénoms cités dans le coran sont très significatifs chez les Algériens c'est ce que l'affirme Ouerdia Yermèche : « Tout un vocabulaire religieux évoquant la pratique ou le rituel du musulman est quasi-permanent dans l'anthroponymie algérienne. L'acte onomastique, au-delà de l'acte de nommer, constitue également, pour ces populations profondément croyantes, un acte de foi. »

(Yermèche, 2018, p. 234)

La référence à la religion caractérise l'être humain en général et les parents de Bologhine en particulier.

Extrait9 : « Abderahmane ; c'est un prénom qui nous rappelle toujours la miséricorde de Dieu en islam on doit l'associer à abd . »

Extrait10 : « Abderrahim ; c'est notre premier enfant qui est venu après 10ans. C'est Allah le très miséricordieux qui nous a donné notre beau fils. Car Allah est très miséricordieux avec ses serviteurs. Nous sommes tous ibadallah ».

Dans la construction anthroponymique nous devons toujours composer la particule « Abd » avec l'un des 99 qualificatifs du Dieu. Ces prénoms sont composés de Abd+ Attribut de Dieu. Ils établissent un lien de soumission au bon Dieu.

En outre, Le nom du prophète Mohamed est très récurrent chez nos apprenants et nos enquêtés n'ont donné sa signification correcte. Toutes les réponses ressemblent à la réponse de « l'extrait2 ».

Extrait11 : « Amine ; le nom de notre prophète. On l'appelait comme ça parce que ça signifie une personne digne de confiance. Une personne qui on peut confier nos secrets et tout sans avoir peur qu'elle nous trompe ».

Extrait12 : « Mohamed ; c'est le nom de notre dernier prophète عليه الصلاة والسلام. Nous l'avons choisi pour notre premier enfant ».

Extrait13 : « Le nom du Prophète Mohamed signifie louange »

SUBLET, selon l'article de OuerdiaYermèche intitulé « éléments d'anthroponymie Algérienne », affirme que : « dans les sociétés musulmanes, le premier-né de sexe masculin dans une famille est le plus souvent prénommé *Mohamed*. » car selon : « Baptiser son enfant du nom du prophète est en effet un acte de foi et n'est qu'une obéissance à l'injonction de celui-ci énoncée ainsi : « prenez mon nom (*'ism*), mais pas ma *kunya* » (SUBLET, 1991, p. 52)

Les prénoms en rapport avec la religion « Eddine » se caractérisent par leur caractère islamique c'est ce que nous constatons chez les réponses regroupées sous cette catégorie. Voici la réponse suivante des parents interrogés :

Extrait 14 : Chamseddine : le soleil de notre religion.

Ils se composent avec le lexème « Eddine ». En fait, la désignation de ces prénoms en « Eddine », selon Shimmel cité dans l'article de OuerdiaYermèche, « constituent une sorte de périphrase pour désigner l'Islam, s'est élargi à tout le monde musulman y compris le Maghreb : « Après 1200, les constructions avec al-din deviennent parties intégrantes du nom, quelles que soient les qualités ou le rang de la personne concernée » (Yermèche, 2013, p. 234).

En fait, ils associent la signification à ce que représentent ces prénoms. Et cela nous a permis de les regrouper dans cette catégorie. Or, la signification est différente des réponses données par nos enquêtés. Cela nous laisse déduire que les parents ne choisissent pas les prénoms ayant un rapport avec la famille du prophète Mohamed (que la paix et le salut soient

sur lui) par leurs significations qui se trouvent dans le dictionnaire comme le montre l'un de nos enquêtés :

Extrait 15 : « Zoubir ; le compagnon du prophète Mohamed connu par sa vertu et son courage ».

A ce propos, Geoffroy affirme que :

Dans ce cas, ce n'est pas tant la signification de ces prénoms qui est prise en compte que les qualités qui furent manifestées par ces personnalités. Celles-ci incarnent pour le musulman les valeurs islamiques et sont comme des bannières derrière lesquelles il aime à se ranger

(Geoffroy, 2000, p. 34)

Ces résultats montrent que les parents de la commune de Bologhine s'attachent constamment à la religion pour effectuer le choix anthroponymique et que le fait d'introduire le référent religieux dans le processus d'attribution des prénoms est leur devoir en tant que musulmans.

2.2. Les motivations esthétiques :

La construction anthroponymique de Bologhine est influencée par le facteur esthétique et le facteur de beauté. Nous avons constaté que certains parents de la commune de Bologhine recherchent la valeur esthétique et la relie directement au signifiant du prénom. Nous allons exposer certaines réponses de nos informateurs :

Extrait1 : « Liliya ; nous avons choisi ce prénom pour sa sonorité. Depuis que j'étais enfant, je lissais beaucoup les romans, les poèmes. J'adore ça j'adore quand un nom rime. »

Extrait2 : « Nourine ; je trouve que ce prénom trop léger et beau quand on le prononce. Poétique et très élégant. Je l'ai choisi ce prénom pour ma fille ainée car lorsque j'entends une fille qui s'appelle je la trouve toujours belle »

Extrait3 : « Ania ; est très original et très beau et court »

En analysant les réponses des parents de Bologhine, nous déduisons que certains de nos enquêtés accordent une importance à l'effet sonore du prénom comme le montre les extraits ci-dessus. Cet effet, leur permet d'avoir une belle représentation et de se distinguer socialement des autres. Une étude au Canada à l'université de Calgary en 2015 montre « la symbolique » et l'influence de la sonorité dans la perception des autres.

Sidhu D.M et P.M. Pexman affirment que :

La symbolique sonore joue un grand rôle dans notre perception d'autrui. La sonorité d'un prénom est un critère de choix très important pour les parents. Son influence est

telle qu'elle façonne les classements annuels. En effet, les prénoms aux sonorités tendance ont plus de chance de figurer parmi ceux qui sont les plus attribués. (Sidhu&Pexman, 2015, p. 2)

Egalement, Notre étude montre que l'aspect phonique des prénoms forme une image mentale chez certaines personnes de Bologhine et a une influence sur l'attrait physique des personnes. Cela est révélé dans une étude en 2004 d'Amy Perfors citée par Nicolas Guéguen dans son ouvrage Psychologie des prénoms (Dunod).

Dans notre contexte d'étude, la valeur esthétique, qui se manifeste dans l'aspect sonore des prénoms, renvoie à un processus de catégorisation sociale qui permet de créer une image structurée d'une réalité. Cet aspect phonique se distingue par une forme de signifiant qui « est comme un bien symbolique de distinction sociale, lequel permet aux membres de la société de se croire appartenir à un groupe socialement différent des autres. » (Bennacer Mahmoud, 2020, p. 280)

Notre étude et notre interprétation s'affirment dans l'étude de Bennacer Mahmoud :

Dans ce contexte, le champ anthroponymique est à considérer comme un espace de production symbolique où le prénom est soumis à l'évaluation et à l'estime sociale. Par sa physionomie phonique très particulière, il est un bien de distinction et de différenciation sociale, chargé de nouvelle cotation et de coût symbolique, étant donné qu'il est prononcé et mis en circulation pour la première fois. (Bennacer, 2020, p. 281)

2.3. Motivations identitaires :

Notre étude nous montre que certains parents de Bologhine continuent à affirmer leur identité à travers le choix des prénoms qui est très révélateur. Cela nous laisse penser que les individus cherchent toujours à affirmer leur identité à travers la construction anthroponymique. Autrement dit, cette manière leur permet de s'exprimer et de revendiquer leur appartenance à un groupe social précis. Nous exposons les extraits suivants qui mettent en évidence l'attachement de à leur origine ainsi qu'à leur culture berbère :

Extrait1 : « Fatma ; Ca fait partie de notre histoire et notre Héroïne Lala Fatma Nsoumer. »

Extrait2 : « Mélissa ; par rapport son origine berbère »

Les réponses que nous avons recueillies dans cette catégorie nous laissent constater que nos informateurs de la commune de Bologhine revendiquent leur identité en faisant référence à l'histoire, à la culture et l'identité amazighe.

A ce propos, Mustapha Tidjet (2003) évoque les motivations qui influencent le choix des prénoms berbères :

En se réappropriant les noms des anciens guerriers et rois berbères, les militants de la cause amazighe voulaient, d'une part montrer qu'ils connaissent leur Histoire et qu'ils tenaient à la réhabiliter et à se l'approprier. Ils signifient, en outre, au pouvoir politique en place qu'ils sont différents et tiennent à cette différence.

(Tidjet, 2003, p. 70).

De ce fait, certains des parents de Bologhine estiment que le prénom constitue une façon de réappropriation de l'identité berbère. En effet, dans certains contextes sociolinguistiques en général e pout les berbérophones la langue et la culture sont une caractéristique qui leur permet de se distinguer des autres groupes ethniques. Donc, la face signifiante du prénom renvoie à tous ce qui concerne les caractéristiques d'une communauté linguistique berbérophone.

Chérif Sini souligne à ce sujet :

Le choix ou le rejet de tel ou tel prénom semblerait répondre donc tantôt à des croyances intériorisées dont on est, parfois, inconscients, tantôt à des motivations de nature idéologique et qui fonctionneraient comme des prises de position politique et participeraient de fait aux activités militantes des acteurs de tel ou tel projet de société.

(Sini, 2003, p. 45)

Donc, le prénom est une forme de reconnaissance identitaire et de fierté. Cela est expliqué à travers le recours de certains parents de Bologhine aux prénoms faisant partie de l'histoire et de la culture amazighe afin de réapproprier et revendiquer la langue et la culture berbère.

2.4. Les motivations sociales :

L'analyse de nos résultats révèle l'existence d'une valeur sociologique. En fait, nous constatons que certains parents de Bologhine choisissent les prénoms en se basant sur d'autres réalités sociales. Autrement dit, ils construisent une référence sociale à partir d'une réalité sociale reconnue. Les extraits suivants montrent les réponses de certains de nos enquêtés :

Extrait1 : « Bouchra ; c'est le nom de ma copine lahyermha. Elle était gentille serviable et brillante. Je veux que ma fille soit comme elle »
--

Les résultats obtenus révèlent que certains parents de Bologhine attribuent les prénoms à leurs enfants selon le principe de « référenciation ». Le facteur social se manifeste à travers le lien entre les différents membres de la société où le prénom est considéré comme étant un objet social faisant référence à d'autres groupes sociaux. En fait, ces parents adoptent un comportement symbolique en se référant à des catégories sociales. Autrement dit, « référenciation » leur permet de construire une réalité sociale. Nous comprenons donc que le procédé de référenciation s'incarne dans le fait de reproduire une même réalité sociale qui est le prénom selon ce que cette dernière symbolise chez ces parents comme l'indique la réponse d'une maman : « Amira ; c'était le prénom d'une jolie fille brillante en classe. Elle était mon élève ».

Cette fille était intelligente et réussie dans ses études. Ses qualités symbolisent la réussite chez la maman. Etant une maman souhaitant voir ses enfants réussir et voulant assurer la réussite à son enfant elle attribue ce prénom ayant une symbolique ou ce qu'on appelle un référent social (imaginaire sociétal). Cette reprise anthroponymique est une manière d'incarner un individu socialement défini et reconnu par un son caractère ou ses qualités ainsi que sa position sociale.

Nous avons regroupé aussi sous cette catégorie les croyances sociales qui se manifestent dans la réponse de certains parents et qui influencent leurs pratiques sociales. Nous avons la réponse d'une maman qui a fait un rêve et en fonction de ce dernier elle a prénommé son fils. En fait, une vieille femme lui a ordonné d'attribuer le prénom « Mohammed Samir » à son bébé. D'après Hadjarab Soraya :

« Les vieilles », dans la culture algérienne, sont une catégorie de personnes représentant dans l'imaginaire collectif « le sacré », un aspect très ancien au fond de nous, porteur d'une sagesse et d'une connaissance à transmettre et à conserver. (Hadjarab, 2011, p. 146)

Nous dirons donc que la construction anthroponymique de la commune de Bologhine se caractérise par une reproduction sociale basée sur des représentations symboliques qui mesurent la position sociale des individus.

2.5. Les motivations culturelles :

Nous regroupons dans cette catégorie toutes les réponses se référant aux pratiques culturelles qui « se résument dans nos sociétés à la consommation de biens culturels en relation avec la définition courante de la culture. Ainsi, aller au musée ou acheter un livre sont des comportements considérés comme des pratiques culturelles (qui améliorent le savoir) alors que réparer sa voiture n'en est pas une. » (<https://www.maxicours.com>). En effet, l'acte d'attribuer un prénom reflète la société. Il peut également être touché par de diverses influences telles que : politiques, historiques, médiatiques ou autres. S.Akin affirme que les prénoms étant « élaborés socialement, culturellement et historiquement, ne reflètent pas seulement la production de phénomènes identitaires révélateurs du passé, du présent et de l'avenir : ils construisent l'identité elle-même » (Akin, 1999, p. 59)

Les réponses de certains de nos enquêtés montrent qu'il existe des différentes pratiques culturelles constituant une source d'influence dans le choix des prénoms. Bien entendu, les médias ont un rôle primordial dans la construction anthroponymique chez certains parents de Bologhine. Evidemment, chaque décennie ou chaque génération a des stars qui peuvent être des personnalités politiques, historiques, personnages d'un roman ou d'un film ou des comédiens. Le rayonnement, la célébrité et le succès de ces stars peuvent répandre le prénom et être une source d'influence. Nous sommes arrivés à cette analyse à travers les réponses suivantes de nos enquêtés :

Extrait1 : « Sérine ; j'étais fan de Céline Dion à l'époque. Mon mari ne voulait pas qu'on prénomme notre fille Céline. Nous avons choisis Sérine car sa ressemble à Céline ».

Extrait2 : « Nadhir ; c'était le prénom d'un personnage qui a joué dans un feuilleton algérien. J'ai trop aimé les qualités de personnage et donc je l'ai choisi ».

Extrait3 : « Lyna ; je l'ai trouvé dans un magazine ».

Les médias écrits ou télévisés peuvent ce choix anthroponymique pouvant être des prénoms des héros de feuilleton qui apparaissent dans la société et envahissent les registres de l'état civil.

2.6. Motivations traditionnelles :

Selon Chérif Sini, (2015), le procédé traditionnel d'attribution des prénoms consiste à « reproduire le prénom, généralement, du grand-père paternel dans le souci de préserver sa mémoire et dans l'espoir que le nouveau-né hérite de ses qualités physiques et morales. » (Sini, 2015, p. 200).

En effet, les réponses données nous permettent de dire certains parents de la commune de Bologhine continuent à attribuer les prénoms de leurs ancêtres, de leurs grands-mères et de leurs parents à leurs enfants. Cela rejoint les croyances et l'idée de voir ces personnes toujours vivantes et de garder ces personnes toujours vivantes parmi leurs descendants. Nous montrons quelques réponses de nos informateurs :

Extrait1 : « Hichem ; c'est son père qui a choisi ce prénom »

Extrait2 : « Abderrahmen ; c'est le prénom de son grand-père »

Par ailleurs, la dimension traditionnelle décelé se traduits dans certains comportements culturels qui régissent la société algérienne. L'attribution du prénom est cédé aux grands-parents ou aux à un membre de la famille. Dans ce cas, l'attribution du prénom se présente comme une valeur symbolique. Egalement, les grands-parents et les aînés de la famille son le symbole de la construction familiale dans notre société.

Notamment, le fait de reproduire les prénoms des ancêtres est une configuration culturelle qui permet de préserver les relations de génération en génération. C'est ainsi que le référent traditionnel sera toujours dans l'imaginaire représentationnel des membres de la famille.

3. Prénom et Mode :

Baptiste Coulmont (2011) affirme que :

Le lien entre prénom et mode semble évident : il y a des prénoms à la mode et des prénoms démodés, que l'on ne donnerait pas à son enfant. Mais la mode est un objet particulier pour les sociologues : qu'une chose devienne à la mode est le résultat de « choix individuels » donnant naissance à une réalité collective. Et, en même temps, dans les sociétés différenciées dans lesquelles prévaut la mode, les réticences à se concevoir comme un imitateur donnent naissance à des discours d'éloignement (les autres suivent la « mode », je suis mon propre chemin). (Baptiste, 2011, p. 50)

Par ailleurs, certains parents cherchent à se débarrasser des anciennes appellations et optent pour des appellations modernes. Autrement dit, certains de nos enquêtés associent la beauté à la modernité, à la simplicité et à l'originalité. En effet, la beauté pour eux signifie des appellations modernes et simples. En outre, la prédominance des réponses qui laisse suggérer

que certains parents de la commune de Bologhine ne s'attachent plus aux traditions. Cela est révélé à travers le taux très élevé des réponses 74% ont préféré des prénoms modernes

Ils ne donnent plus des prénoms berbères ou arabes. Ils sont plutôt influencés par la beauté, la modernité et la simplicité de certains prénoms occidentaux (latins).

Nous pouvons expliquer cette influence par le facteur géographique. En effet, la commune de Bologhine un espace urbain et côtier, est influencé par la mondialisation et la modernité. Cela offre aux parents un large choix de prénom variés, modernes et jolies. D'ailleurs, c'est ce que nous connaissons des Algérois.

Par ailleurs, certains parents se basent sur la signification pour attribuer un prénom à leur enfant. L'attachement des parents à la signification est lié à « l'effet de mode », comme l'explique Philippe Besnard et Guy Desplanques (1986) : « le système de la mode s'attache au son plutôt qu'au sens éventuel des prénoms. Il se moque bien de l'étymologie... » (Besnard & Desplanques, 1986, p. 44)

4. Prénom et dimension psychologique :

Benramdane souligne que : « Rien n'est plus identificatoire et significatif qu'un prénom ou un nom de famille » (Benramdane, 1998, p. 1). La majorité des parents de Bologhine trouvent que le prénom a une influence sur la personnalité des personnes. Egalement, nous avons demandé à nos enquêtés de justifier leurs réponses « **pourquoi ?** ».

En analysant les réponses, nous avons trouvé que ceux ayant répondu par « oui » partagent le même avis. Pour eux, un jolie et beau prénom représente bien celui qui le porte et lui rend content et fier. Or, un prénom peut être mauvais et créer un malaise chez celui qui le porte. Par ailleurs, nous avons vérifié leurs réponses à la question qui concerne la raison du choix du prénom, nous avons constaté que ceux disent que le prénom influence les personnes sont les mêmes ayant choisis le prénom parce qu'il est beau et moderne.

Ceux qui ont répondu par « non » sont les mêmes qui ont dit que le prénom « est une simple nomination » et donc il ne peut en cas influencer les personnes.

En fait, nombreuse études ont montré qu'il y'a un lien qui existe entre son prénom et l'image de soi. Nicolas Gueguen, Maya Dufourcq-Brana, Alexandre Pascual dans Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale (2005) affirment que :

Twenge et Manis (1998) ont mis en évidence une corrélation positive significative entre le degré de satisfaction exprimée pour son propre prénom et l'estime de soi, la satisfaction dans la vie, l'évaluation de l'humeur, la proportion de temps à être heureux et un lien négatif avec le pourcentage de temps à être malheureux. Ces chercheurs montreront le même effet en faisant évaluer la désirabilité sociale du prénom. Cet effet du prénom sur le concept de soi est également présent chez le jeune enfant. (Guéguen et al, 2005, p. 33)

Donc, le prénom a une dimension symbolique. Il peut en effet influencer voire même façonner la personnalité des individus. Cela exige que le choix du prénom doit être fait avec attention. C'est ce qu'affirme Halff : « c'est par son nom que l'homme acquiert, à la fois une existence métaphysique et une existence sociale » (Halff, 1963, p. 63).

Cela nous laisse penser que le recours aux appellations modernes est justifié par le poids psychologique du prénom.

Synthèse :

Dans ce deuxième chapitre nous avons analysé les données de notre corpus puis nous avons procédé à les interpréter en faisant appel aux théories de la sociolinguistique et les travaux traitant l'anthroponymie.

D'abord, l'analyse des données de notre questionnaire nous a révélée que le processus de l'attribution du prénom n'obéit pas à la configuration sociale traditionnelle. Désormais, la responsabilité dans le choix du prénom revient aux parents des apprenants du lycée Al ArkamElmakhzoumi de la commune de Bologhine. Bien entendu, le taux de réponse concernant les réponses indiquant le choix du prénom effectué par la maman est le plus élevé.

Ensuite, nous avons révélé les motivations représentationnelles qui influencent le choix du prénom chez les parents de Bologhine. Les motivations décelées à travers notre corpus sont : motivations religieuses, motivations esthétiques, motivations identitaires, motivations sociales, motivations culturelles et motivations traditionnelles.

Nos résultats obtenus nous ont révélés que la langue maternelle de la majorité de nos informateurs est l'arabe tandis que le berbère ne présente que 26% de l'effectif global. Egalement, pour la majorité des parents de Bologhine la langue maternelle influence le choix du prénom.

A travers notre analyse des représentations que la majorité des parents de Bologhine accordent une importance à l'origine dans le choix des prénoms quant au reste ils s'intéressent à la signification des prénoms. Concernant l'origine des prénoms, la majorité choisit en première position l'origine arabe, en deuxième position l'origine berbère. La troisième origine proposée par les parents, qui était un nombre très réduit, est le latin. Egalement, la majorité voit que le prénom ne représente pas une identité. Ils estiment que le prénom ne représente qu'une simple nomination.

Nos données révèlent que les parents de Bologhine recourent aux appellations modernes alors que peu d'entre eux préfère les anciennes appellations. En effet, nous avons relié ce choix aux résultats concernant la formation des prénoms. Les prénoms simples constituent le taux de réponse le plus élevé.

Nous avons fini par l'influence du prénom sur la personnalité des personnes. Nous avons constaté que la majorité des parents de Bologhine estiment que le prénom influence la personnalité des individus.

CONCLUSION GENERALE

En guise de conclusion, nous rappelons que notre travail consiste à faire une étude sociolinguistique des prénoms des apprenants du lycée Al Arkam Elmakhoumi de la commune de Bologhine. Notre thème fait partie d'un champ interdisciplinaire incluant l'onomastique et les sciences sociales où il est nécessaire de mobiliser plusieurs approches afin de pouvoir comprendre les représentations sociales qui régissent le choix du prénom qui constitue notre objet d'étude.

Par ailleurs, le processus d'attribution du prénom reflète un ensemble de paramètres et de configurations sociales et culturelles qui caractérisent la société à une période de l'histoire donnée.

Notre étude se centre autour d'une problématique majeure à travers laquelle nous cherchons à comprendre le pouvoir des représentations sociales dans le choix du prénom chez les parents de la commune de Bologhine. En effet l'attribution du prénom n'est pas anodine. Cette entité est le fruit d'un ensemble de représentations sociales des différents acteurs sociaux.

Nous avons émis trois hypothèses que nous avons tenté de les vérifier à travers notre travail. En fait, nous avons effectué notre étude en élaborant un questionnaire destiné à 70 parents des apprenants du lycée Al Arkam Elmakhoumi vu qu'elle s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique. L'analyse et le traitement des résultats obtenus nous ont permis de reconnaître les motivations représentationnelles du choix du prénom de la commune de Bologhine.

D'abord, l'analyse de nos résultats de parents de la commune de Bologhine a révélé que, à la différence de la configuration sociale traditionnelle, les parents sont les seuls intervenants dans le choix du prénom de leurs enfants. Bien entendu, notre étude a montré que, au sein du couple, la responsabilité d'attribution des prénoms revient à la maman.

Ensuite, le présent travail nous a montré que la majorité des parents de la commune de Bologhine accordent une importance à la signification pour choisir le prénom. Également, En plus, les parents de Bologhine valorisent les prénoms arabes. La majorité de nos informateurs estime que leur langue maternelle influence le choix des prénoms des enfants.

En outre, nous avons déduit qu'il existe de différentes motivations. Cela indique la diversité des idéologies et des visions coexistant dans la société algérienne et plus précisément celle de Bologhine. En fait, notre travail révèle six motivations représentationnelles qui

régissent le choix du prénom à savoir : motivations religieuses, esthétiques, identitaires, sociales, culturelles et traditionnelles.

Enfin, notre étude montre que le prénom influence l'identité du soi, la personnalité et les comportements de ceux qui le portent. Le prénom sert à désigner et à identifier les individus au sein de la société. Bien entendu, il devient un signe qui fait connaître leurs identités, leurs cultures, leurs religions et de manière générale ; il permet de connaître la civilisation de l'être humain.

Donc, à travers notre analyse nous confirmons les trois hypothèses.

Comme notre travail montre que le prénom, par sa valeur sociale, révèle une certaine partie de la personnalité et de l'identité de ceux qui le portent. Cela nous laisse penser mener des travaux ultérieurs qui traitent de manière profonde concernant l'aspect pragmatique des prénoms.

À cause de la pandémie la Covid-19 et vu le maintien du protocole sanitaire, il était impossible de faire une interview avec les parents de la commune de Bologhine. Pour cela, nous recommandons aux futurs chercheurs d'interviewer les parents.

Pour conclure, nous souhaitons que notre travail apporte des éclaircissements aux différentes interrogations concernant l'anthroponymie algérienne en général et celle de Bologhine en particulier. Nous espérons également que cette étude contribue à d'autres recherches aux représentations sociales en Algérie et à l'université de Biskra en particulier.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE :

- Akin S, 1999, Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires, Collection DYALANG-PUR, Université de Rouen. (d'après l'article de quelques procédés d'attribution)
- Aknoun. A et Ansart. P. (1999). Dictionnaire de sociologie, le Robert/Seuil, Paris, p.42.
- Coulmont, B. (2011). *Sociologie des prénoms*. LA DECOUVERTE.
- Baylon, CH (2002). sociolinguistique : société, langue et discours, édition Nathan, Paris
- Bennacer, M. (2020). Le pouvoir des représentations socioculturelles et symboliques dans la construction anthroponymique chez quelques parents de la ville de Bejaia. *Multilinguales*, (13). <https://doi.org/10.4000/multilinguales.5254>
- Benrabah, M. (1999). *Langue et pouvoir en Algérie*. Seguiet (Nouvelles ed.).
- Benramdane, F. (2000). Qui es-tu ? J'ai été dit. De la destruction de la filiation dans l'Etat civil d'Algérie ou éléments d'un onomacide sémantique. *Insaniyat / إنسانيات*, (10), 79–87. <https://doi.org/10.4000/insaniyat.8054>
- BENRAMDANE, F. (2005). *Toponymie et anthroponymie en Algérie, état de lieux*.
- Bekkouche, A. (2000). LACHERAF, Mostefa .- Des noms et des lieux .- Memoires d'une Algérie oubliée, souvenirs d'enfance et de jeunesse. *Insaniyat / إنسانيات*, 10, 155-157. <https://doi.org/10.4000/insaniyat.8107>
- Benveniste, É. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Gallimard.
- Billy, P.-H. (1993). Le nom propre et le nom sale. *Nouvelle revue d'onomastique*, 21(1), 3–10. <https://doi.org/10.3406/onoma.1993.1154>

- Boyer, H. (2001). *Topos introduction a la sociolinguistique*. Dunod.
- Boyer, H. (1990). Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. Eléments de définition et parcours documentaire en diglossie. *Langue française*, 85(1), 102–124. <https://doi.org/10.3406/lfr.1990.6180>
- Boukous, A. (1999), Le questionnaire, in Louis-Jean CALVET & Pierre DUMONT (éd) *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan.
- Calvet, L. J. (1996). *La sociolinguistique* (2^e éd.). Presses universitaires de France.
- Chaker, S. 1990, *Imazighenass-a, Bouchène*, Algérie.
- Cheriguen, F. (1993). *Toponymie Algérienne des lieux habités*. Epigraphes. Alger.
- Chiglione R. et Mathalon B., 1978, Les enquêtes sociolinguistiques, théories et pratiques. Armand Collin, Paris
- Coulmont, B. (2011). *La sociologie des prénoms* (3^e éd.). La Découverte.
- Dubois, J. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse.
- Fischer, G.N. (1987). *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*. Paris. Dunond.
- Jodelet, D. (2003). 1. Représentations sociales : un domaine en expansion. Dans : Denise Jodelet éd., *Les représentations sociales* (pp. 45-78). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.jodel.2003.01.0045>
- Halff.G.(1963). L'onomastique punique de Carthage, répertoire et commentaire, Karthago XII.
- GEOFFROY, Y. et N. 2000. *Le livre des prénoms arabes* (5^{ème} édition). Liban, Al-Bouraq
- Gimaret, D. (1988). *Les noms divins en Islam, exègèse lexicographique et théologique*. Paris, Éd.du Cerf.
- Guéguen, N., Dufourcq-Brana, M., & Pascual, A. (2005). Le prénom : Un élément de l'identité participant à l'évaluation de soi et d'autrui. *Les Cahiers Internationaux De Psychologie Sociale*, Numéro 65(1), 33. <https://doi.org/10.3917/cips.065.0033>

- Hadjarab, S. (2015). De l'hétérogénéité anthroponymique À batna : Le signe d'un malaise identitaire. *Les Cahiers du SLADD*, 6(2), 143–148. <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/569/6/2/84375>
- Ibarbar, A. (Éd.). (2017). Etude Linguistique Et Sociolinguistique Des Patronymes : Cas De Wilaya De Biskra. *مجلة التغيير الاجتماعي*, 2(2). <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/80067>
- Ibarbar, A. (2022). La Patronymie à Base Toponymique De L'aures : Cas Des Douars Tadjmout Et Oulach, Wilaya De Biskra Patronymy With A Toponymic Base In The Aures Region : Case Study Of The Tadjmout And Oulach Douars, Wilaya Of Biskra. *أنثروبولوجيا*, 8(1). <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/194369>
- Ibrahimi, K. T. (1995). *Les algériens et leur(s) langue(s) : Éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*. Editions el Hikma.
- Ghiglione, R. (1987). *Les techniques d'enquêtes en sciences sociales*. Paris : Dunod
- Gueguen, N., Dufourcq-Brana, M. & Pascual, A. (2005). Le prénom : un élément de l'identité participant à l'évaluation de soi et d'autrui. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 65, 33-44. <https://doi.org/10.3917/cips.065.0033>
- Khayat-Bennai, G. E. (1996). *Le livre des prénoms du monde arabe*. Editions Eddif.
- Keddache, M. (1990). *L'Algérie dans l'antiquité*. Alger, O.P.U.,
- Labov, W. (1976). *Sociolinguistique*. Éditions de Minuit.
- LAROUSSE de la langue française. Lexis, Paris, 1970.
- Molino, J. (1982). Le nom propre dans la langue. *Langages*, 16(66), 5–20. <https://doi.org/10.3406/lgge.1982.1123>
- Moore, D., & Brohy, C. (2013). Identités plurilingues et pluriculturelles. Dans *Sociolinguistique du contact* (p. 289–315). ENS Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.12459>
- P, M. (1996). *Images et représentations sociales : De la théorie des représentations à l'étude des images sociales*. Presses Universitaires de Grenoble (PUG).

- Rapoport, D. (2015, 17 avril). *De sa sonorité à sa connotation, les preuves de l'étonnant impact de votre prénom sur votre vie*. Atlantico. Consulté le 28 avril 2022, à l'adresse <https://atlantico.fr/article/decryptage/cet-impact-prouve-de-votre-prenom-sur-votre-vie-danielle-raoport>
- ROBERT Paul, *Le Nouveau Petit ROBERT*, Dictionnaires le Robert, Paris, 2002
- Sidhu, D. M., & Pexman, P. M. (2015). What's in a Name? Sound Symbolism and Gender in First Names. *PLOS ONE*, 10(5), e0126809. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0126809>
- Sini, CH. (2003). Des Algériens face à leurs prénoms. Éléments pour un protocole d'enquête sociolinguistique, in *Des noms et des noms...État civil et anthroponymie en Algérie*, dirigé par Farid BENRAMDANE, p. 45-53, article en ligne sur <https://pnr.crasc.dz/pdfs/2005-tidjet-prnompnr.pdf>
- Sini, C. (2015). Les procédés traditionnels d'attribution de prénoms à l'épreuve des mutations sociolinguistiques à tizi-ouzou. *Les Cahiers du SLADD*, 6(2), 180–200. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/84377>
- Tidjet, Mustapha., 2003, «Prénom Kabyle : évolutions récentes », in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, dirigé par Farid BENRAMDANE, p.67-71, article en ligne sur <https://pnr.crasc.dz/pdfs/2005-tidjet-prnom-pnr.pdf> , consulté le 28mai2022
- Yermèche, O. (2013). Éléments d'anthroponymie algérienne. *Nouvelle revue d'onomastique*, 55(1), 233–258. <https://doi.org/10.3406/onoma.2013.1782>

Mémoires et thèses :

- Boumediene. F. Etude des représentations, attitudes linguistique et comportements langagiers des locuteurs de Tizi-Ouzéens à l'égard des langues arabe, kabyle et française, thèse de magistère, université de Tizi-Ouzou, 2002, p.18
- Bouabid, F et Habel, M. (2017). L'anthroponymie algérienne entre sens et identité. Le cas de la commune de Bechloul. Mémoire de master. Université de Bouira.

Sitographie :

- www.psychologie-sociale.com/index.php?id=425 (consulté le 16-04-2022)
- <https://fac.umc.edu.dz/fil/images/coursfran%C3%A7ais/L3/L3%20Ling%20Bendieb.pdf> (consulté le 15-03-2022)

- <https://blog.questio.fr/methode-empirique-des-quotas> (consulté le 15-03-2022)
- <https://blog.questio.fr/methode-empirique-des-quotas> (consulté le 15-03-2022)
- www.code.ucl.ac.be/mh/psp (consulté le 15-03-2022)

uniANNEXES

Questionnaire :

Questionnaire destiné aux parents des apprenants du lycée Al ArkamElmakhzoumi

Dans le cadre d'un mémoire de fin d'étude, nous vous proposons ce questionnaire destiné aux parents des élèves du lycée Al ARKAM ELMAKHZOUMI 1AS, dont l'objet est d'explorer la problématique de l'attribution des prénoms aux enfants. Nous vous prions d'y répondre avec sérieux et rigueur. Merci pour votre collaboration.

Prénom de l'apprenant ::.....

Nom ::.....

Prénom ::.....

Age : :.....

Sexe :

F

M

Profession :.....

Niveau d'étude :

2. Qui a choisi le prénom de votre enfant ?

Vous

Autre

Votre conjoint(e)

personne (précisez qui) :

.....

3. Pourquoi avez-vous choisi ce prénom ?

.....

4. Quelle est votre langue maternelle ?

Berbère

Arabe

5. estimez-vous que la langue maternelle a une influence sur le choix du prénom de votre enfant ?

oui

non

6. les prénoms Algériens ont des origines différentes. Choisissez celle que vous préférez

berbère

latin

arabe

grec

7. préférez-vous des prénoms composés ou des prénoms simples ?

prénoms simples

prénoms composés

8. les prénoms représentent-ils une identité ou ce n'est qu'une simple désignation ?

juste une appellation

représente une identité

9. selon le prénom peut-il avoir une influence sur la personnalité des individus ?

oui

non

10. quelle importance accordez-vous pour effectuer le choix du prénom ?

à sa signification

à son origine

11. préférez-vous des prénoms modernes ou des prénoms anciens ?

Appellations
modernes

Appellations
anciennes

12. connaissez-vous la signification du prénom de votre enfant ?

oui

no

Prénoms des apprenants de la 1^{re} année du lycée Al ArkamElmakhzoumi 2021-2022

Liste tirée du site : ostad.education.gov.dz/auth

الاسم	الجنس	تاريخ الميلاد
انينة بسمة	أنثى	25/06/2007
ليليا آسيا	أنثى	12/02/2007
مليسة	أنثى	01/05/2007
مروة	أنثى	07/02/2007
سيرين	أنثى	27/07/2007
ياسمين	أنثى	23/02/2007
فطومة لينة	أنثى	01/07/2006
مارية	أنثى	20/09/2006
مريم	أنثى	03/11/2006
دعاء	أنثى	05/10/2006
أية	أنثى	16/10/2006
امينة	أنثى	15/06/2006
هبة	أنثى	14/09/2006
أفراح	أنثى	03/06/2006
صبرينة	أنثى	17/03/2003
روميساء	أنثى	15/04/2007
أسماء	أنثى	04/02/2006
أنفال فاطمة الزهراء	أنثى	17/04/2006
فاطمة بلقيس	أنثى	10/12/2006
رانية	أنثى	22/10/2006
ربيعة يسرى	أنثى	24/04/2006
منال	أنثى	09/04/2006
لقمان	ذكر	21/04/2006
أيوب	ذكر	21/04/2006
مارية شيرين	أنثى	05/06/2005
إيمان ملاك	أنثى	08/07/2006
محمد	ذكر	07/09/2006
عبد الرحمان وسيم	ذكر	20/09/2006
وائل	ذكر	15/11/2006
وسيم	ذكر	02/10/2006
عبد الرزاق	ذكر	14/09/2004
شمس الدين	ذكر	07/10/2004
عبد الكريم عبد الحليم	ذكر	07/03/2007
يونس	ذكر	21/05/2006
زكريا	ذكر	25/12/2003

صوفيا	أنثى	10/04/2006
حفصة	أنثى	20/06/2006
رحمة نور الهدى	أنثى	10/06/2006
نبيل	ذكر	10/07/2006
عبد المنعم	ذكر	28/07/2006
ملاك	أنثى	14/04/2006
بشرى	أنثى	16/04/2006
وصال	أنثى	15/05/2006
وليد	ذكر	20/05/2006
محسن زوبير	ذكر	27/05/2007
فضيلة شيراز	أنثى	21/12/2006
عبد الله	ذكر	18/05/2006
زين الدين	ذكر	19/05/2006
عبد الرؤوف	ذكر	27/05/2005
عبد الرحمان	ذكر	09/11/2006
عبد الرحيم	ذكر	22/04/2006
ياسين	ذكر	08/10/2006
يوسف	ذكر	04/08/2006
بلال	ذكر	03/10/2006
نور الاسلام	ذكر	20/10/2006
عبد السلام	ذكر	17/06/2006
بوعلام	ذكر	11/01/2006
آدم	ذكر	20/06/2006
اسحاق	ذكر	29/10/2006
سليمان	ذكر	18/04/2006
خير الدين	ذكر	19/01/2007
محمد سيف الدين	ذكر	02/07/2006
نور هان	أنثى	12/12/2006
شيماء	أنثى	27/06/2006
مرام	أنثى	05/08/2006
وردة سمية	أنثى	07/05/2006
حفصة	أنثى	20/06/2006
سارة هاجر	أنثى	05/12/2006
آسيا	أنثى	09/05/2006
كنزة	أنثى	19/04/2006

Résumé :

Nous tentons à travers ce présent mémoire de mener une étude sociolinguistique des prénoms des apprenants du lycée Al ArkamElmakhzoumi qui se situe à Bologhine, Alger. Notre étude l'onomastique vise à explorer la problématique des représentations qui jouent un rôle primordial dans le processus d'attribution des prénoms chez certains parents de la commune de Bologhine. Pour cela, nous avons préconisé le questionnaire destiné aux parents comme instrument afin de vérifier nos hypothèses. En fait, l'analyse de notre corpus nous a permis d'aller au-delà de l'acte de nommer. Notre étude nous a permis de comprendre la configuration sociale de Bologhine où la responsabilité dans le choix du prénom est entre les mains des mères. Ce travail révèle l'existence de plusieurs motivations représentationnelles qui influencent le choix des prénoms. En outre, le référent religieux ainsi que celui concernant l'esthétique et la beauté constituent les motivations ayant tant d'influence sur le choix par rapport aux quatre motivations décelées dans notre étude. Comme le montre notre travail, le prénom, par sa valeur sociale, révèle une certaine partie de la personnalité et de l'identité de ceux qui le portent.

Mots clés : prénoms, représentations, sociolinguistique, onomastique, motivations.

Abstract:

The present dissertation attempts to undertake a sociolinguistic study of pupils' first names at Al Arkam ElMakhzoumi High school, situated at Bologhine, Algiers. Our onomastic study seeks to explore the problematic of representations which plays a crucial role in the attribution of first names to some parents at the commune of Bologhine. Thus, we opted for a questionnaire as a research instrument, addressed to parents in order to verify the research hypotheses. In fact, the analysis of our corpus allowed us to go beyond the act of naming. The study also allowed us to understand the social configuration of Bologhine in which mothers are responsible of choosing their childrens' first names. The present study reveals the existence of different representational motivations influencing the choice of first names. In addition, the religious referent as well as aesthetics, constitute the motivations influencing the choice with regard to the four motivations detected in our study. As shown by our study, first names, with their social value, reveal one's personality and identity to a certain extent.

Key words: first names, motivations, onomastic, representations, sociolinguistics.